



# Dispositif de Réussite Éducative

Bilan d'activité  
au 31 décembre 2014

Avec le soutien de



l'agence nationale pour  
la cohésion sociale  
et l'égalité des chances

## SOMMAIRE

➤ Avant propos	Page 3
➤ Le partenariat	Page 5
➤ Les EPS	Page 10
➤ Analyse des suivis	Page 11
➤ Les parcours individuels de Réussite Educative	Page 13
➤ Les actions spécifiques DRE	Page 19
➤ Contexte d'évolution du service	Page 22
➤ Zoom sur les actions	
Socioéducatives	Page 25
Sociales	Page 31
Santé	Page 39
Sportives	Page 40
Culturelles et de loisir éducatif	Page 41
➤ Programme prévisionnel 2015	Page 44
➤ Annexe	Page 47

## Avant-propos

Issu des programmes 15 et 16 du Plan de cohésion sociale (loi du 18 janvier 2005), le Programme de Réussite Educative s'inscrit dans la logique de l'égalité des chances. Il a inversé la logique de politiques d'accompagnement qui privilégiaient jusque-là l'offre des acteurs pour mettre en avant les besoins repérés des enfants, en tenant compte de leur famille. Il vise une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants en situation de fragilité, vient en complément des dispositifs éducatifs existants et ne se substitue donc à aucun autre programme.

De fait, l'approche renforcée des difficultés individuelles de l'enfant ne peut se réduire à la seule prise en compte des symptômes, mais doit être reliée à une analyse globale des conditions de vie de l'enfant, dans son environnement social et familial.

Son objectif est de donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. La mission principale est de construire avec le jeune et sa famille un Parcours de Réussite Educative.

Bien que la logique d'action soit centrée sur l'individualité par la mise en œuvre d'un parcours personnalisé prenant en compte les différents temps de vie et espaces éducatifs, des actions collectives ciblant la famille dans son intégrité permettent une réelle participation et implication familiale, dans un climat de confiance où les compétences de chacun sont mises en valeur.

Les champs d'intervention mobilisent un ensemble de ressources dans différents domaines : socioéducatif, social, loisirs et épanouissement personnel et de santé, visant la « réussite éducative ».

La démarche est à la fois éducative (promotion de l'autonomie, accès aux savoirs), de remédiation (rétablir des liens avec les institutions), préventive (dépister les difficultés précoces) et parfois corrective (en cas de ruptures), sans oublier de considérer les parents comme partenaires du parcours de réussite éducative de leurs enfants.

Cet accompagnement « personnalisé », avec une intervention « sur mesure » inscrite dans la durée et mise en œuvre par une équipe de professionnels, doit aider au développement personnel.

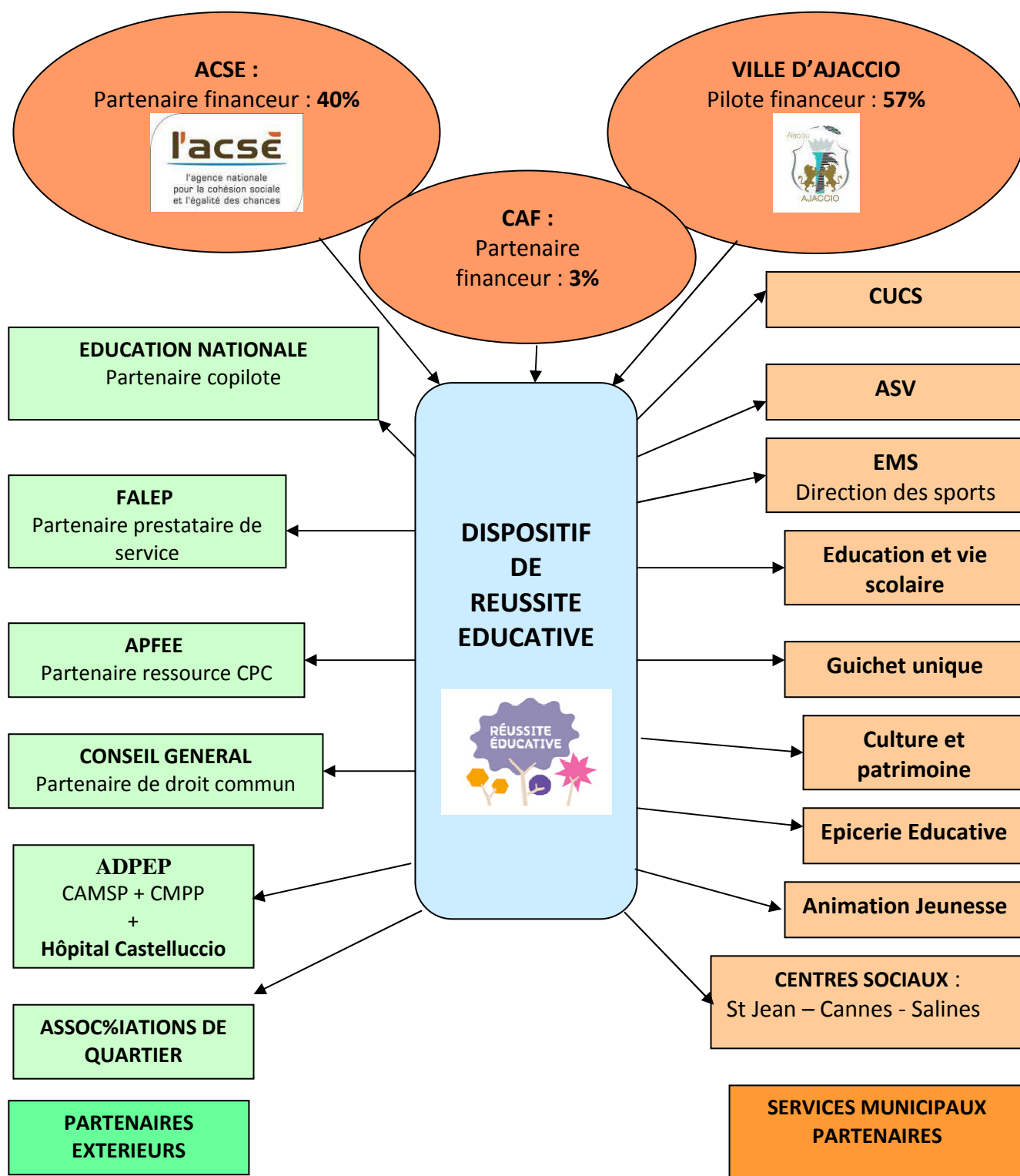
### Ainsi, les objectifs prioritaires sont clairement définis :

- Placer l'enfant et la famille au centre du dispositif.
- Permettre une approche globale et concertée de l'enfant tout en mettant en œuvre des actions personnalisées et cohérentes.
- Agir en faveur des enfants qui sont les plus en situation de fragilité.
- Redonner de l'espoir et des perspectives aux enfants et aux parents en perte de confiance ; changer leurs trajectoires.
- Améliorer la relation à autrui.

Depuis février 2007, la Ville d'Ajaccio poursuit son engagement dans la mise en œuvre du Dispositif de Réussite Éducative, concept d'une émergence des besoins éducatifs non résolus par la complexité de certaines situations.

Ainsi s'inscrit l'action originale du DRE au sein d'un partenariat élargi et dans une relation solidaire.

# DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE : PARTENARIAT



## LE PARTENARIAT

Le partenariat s'inscrit dans une histoire et une dynamique locales : il est commun, concerté, clairement défini, accepté par consensus, révisable et paraphé pour légitimer l'engagement.

Le réseau partenarial du DRE reste le premier de ses points forts pour le repérage des problématiques à traiter de manière pluridisciplinaire et apporter des réponses les plus appropriées à chaque situation individuelle. Les partenaires sont fortement mobilisés et impliqués dans la durée.

Le DRE n'est activé que s'il apporte une réelle plus-value à l'action quotidienne des professionnels du territoire. Les acteurs doivent d'abord envisager les solutions en interne et dans le réseau avant de solliciter le dispositif.

### LES PARTENAIRES EXTERNES

#### EDUCATION NATIONALE

- Cette institution s'implique fortement dans la mise en œuvre du DRE.
- Deux rencontres entre l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la coordination DRE et la Coordinatrice du DRE ont eu lieu au cours de l'année 2014.

Ces rencontres permettent :

- o de faire le point sur les actions DRE dans les écoles, sur les moyens de communication entre les institutions, sur l'amélioration de l'évaluation du travail auprès des enfants,
- o d'organiser une présentation du DRE lors des conseils des maîtres,
- o de faciliter la présence des directeurs aux EPS en fonction de leur temps de décharge,
- o de veiller à la présence d'un conseiller pédagogique aux mêmes EPS,
- o de planifier éventuellement des conférences...

Ces temps de rencontre contribuent à harmoniser le fonctionnement entre institutions.

**34** enseignants de **13** écoles élémentaires ont été repérants et interlocuteurs pour le DRE, ce qui représente **60%** des repérages.

Depuis septembre 2013, un partenariat renforcé s'est mis en place dans les écoles Cannes, Saint-Jean Castelvechio et Jérôme Santarelli par la mise en œuvre de projets particuliers.

#### **A/ Présentation du fonctionnement DRE aux enseignants :**

Cette présentation est effectuée à chaque rentrée scolaire auprès des nouveaux directeurs. Des relations étroites sont tissées avec toutes les directions par des visites régulières et lors des EPS.

**Si les échanges avec les directeurs sont toujours fructueux, nous devons admettre que les équipes enseignantes ne sont pas toutes sensibilisées de manière égale sur nos missions et que cet état de fait peut amener à certaines confusions avec d'autres institutions ou une mauvaise interprétation, voire méconnaissance, des aides qui pourraient être apportées à des enfants ou familles fragiles.**

Notre rôle est donc d'inciter les directeurs à demander notre intervention (de quelques minutes) auprès de leurs équipes enseignantes (qui sont parfois renouvelées d'une année à l'autre) par exemple lors d'un conseil d'école ou des maîtres.

#### **B/ Présentation du fonctionnement DRE aux médecins et infirmières scolaires :**

Afin de pallier l'absence depuis deux années des représentants du corps médical de l'Education Nationale au sein des équipes pluridisciplinaires et de soutien, une présentation a été réalisée en octobre 2012 à l'Inspection Académique.

Depuis, nous constatons la présence plus régulière d'une infirmière scolaire et d'un psychologue.

**C/ L' IEN tente d'octroyer trois heures** (prises en compte sur le temps d'animation pédagogique) **à tous les enseignants concernés par le DRE et repérants d'enfants**, afin que nous puissions nous rencontrer lors des évaluations trimestrielles et de fin d'année scolaire.

La liste des enseignants repérants à été transmise à l' IEN coordinateur pour l'année scolaire 2014/15.

#### **D/ Permanences sociales dans les écoles :**

Les travailleurs sociaux du DRE ont proposé des permanences sociales après la classe dans diverses écoles. Ces permanences n'ayant pas donné le résultat attendu l'an passé, les rendez-vous sont pris dans les écoles sur proposition des enseignants pour une première entrevue lorsque les familles en expriment le souhait.

### **FALEP**

La FALEP, prestataire de service pour le DRE **jusqu'en juillet 2014**, a défini sa collaboration avec le DRE de la manière suivante :

- 1 éducateur sur le secteur Saint-Jean, Loreto, Jardins de l'Empereur
- 2 éducatrices sur le secteur Candia / Salines
- 1 éducatrice coordinatrice sur le secteur Cannes / Padules

Ces éducateurs sont présents lors des EPS par secteur et deviennent référents des familles suivant les besoins.

Les représentants de la FALEP rendent compte au DRE du travail sur le terrain :

- Lors des EPS, compte-rendu de suivi des parcours mis en œuvre.
- Saisie des informations après chaque EPS dans le logiciel de gestion.
- Remontée systématique des informations les plus importantes vers le DRE.
- Rencontre bimensuelle entre les deux coordinatrices (DRE et FALEP).
- Coordination mensuelle d'équipe.
- Possibilité de réorganiser les équipes en fonction des besoins et des moyens.

La prestation de service a pris fin en juillet 2014 pour des raisons budgétaires. En effet, le zonage prioritaire de la Ville ayant été réduit à un seul secteur, l'Etat a sollicité le positionnement des élus quant à une éventuelle veille éducative sur les quartiers sortants afin de déterminer son soutien financier. Au 31 mai 2015, nous n'avons toujours pas de certitude sur le montant de l'aide envisagée par l'ACSE au DRE pour 2015.

Le coût de la prestation versée annuellement à la FALEP équivaut à un poste à temps complet sur notre service : il serait sans doute judicieux d'envisager le renforcement de l'équipe du DRE par le recrutement d'un éducateur spécialisé, et ce, de manière pérenne. Le fonctionnement du service y gagnerait en lisibilité et performance, la gestion de la prestation de service étant un exercice difficile au quotidien.

Compte tenu de son expertise professionnelle, la FALEP resterait, suivant sa volonté, un partenaire du DRE.

### **APFEE**

L'Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à L'Ecole assiste le DRE en matière logistique et de formation afin d'assurer le bon fonctionnement des clubs « Coup de Pouce Clé » (enfants de CP) et « CLEM » (enfants de CE1).

Nos échanges sont fréquents, un formateur basé au siège de Marseille intervient 3 fois par an à Ajaccio pour assurer la formation de nos intervenants et coordonnateurs des clubs, réguler leurs expériences et établir une évaluation en fin d'année scolaire.

L'an passé, la Ville d'AJACCIO a été retenue parmi une vingtaine de villes pour expérimenter le fonctionnement et la logistique de clubs « CLEM » (Club de Lecture, Ecriture et Mathématiques), proposée par l'APFEE d'après le travail et l'expertise de M. LECLERE, chercheur en mathématiques.

Le retour d'expérience sur une année est positif, ce qui nous engage à poursuivre l'action.

### **CONSEIL GENERAL**

Aucune convention n'est établie formellement entre le DRE et le Conseil Général, ce qui est regrettable, car certains travailleurs sociaux du C.G ne connaissent pas le fonctionnement et le rôle du DRE.

Cet état de fait n'entrave pas pour autant les travailleurs sociaux dans leurs interventions communes sur des situations particulières : orientations, suivis communs ou partagés, bilans sur les différentes situations.

### **ADPEP : CAMSP + CMPP**

Une convention lie nos deux institutions et définit les modalités des échanges. Ce partenariat facilite les échanges et les orientations concernant les enfants relevant de suivis spécifiques et, inversement, elle permet la prise en charge d'enfants et de familles par le DRE.

La présence de l'assistante sociale du CAMSP dans les EPS et le travail en lien avec les travailleurs sociaux du DRE permet souvent un éclairage complémentaire au regard de certaines situations et facilite l'accès à l'institution.

Il est à souligner que les enseignants apprécient d'avoir des informations sur l'évolution des enfants orientés dans cette institution.

S'agissant de certains parents dont l'état de santé nécessite des soins psychiatriques, des liens se sont établis avec **l'hôpital de Castelluccio** pour une prise en charge rapide.

### CAF

La CAF est à la fois un partenaire indirect par le financement des centres sociaux qui accueillent les familles bénéficiaires du DRE et pour cette année 2014, un partenaire direct. En effet, trois projets REAAP de soutien à la parentalité du DRE ont été financés par la CAF.

### ASSOCIATIONS DE QUARTIERS :

Des enfants sont parfois orientés suivant leur âge vers certaines associations (le plus souvent sportives). Il est arrivé que des associations offrent des licences lorsque des enfants issus de milieu défavorisés sont particulièrement méritants et motivés.

Un travail de rapprochement avec certaines associations est en cours afin de diversifier encore nos orientations vers les loisirs.

De nombreuses orientations s'effectuent également de manière spontanée vers les centres sociaux municipaux, les enfants et leur famille élargie bénéficiant ainsi de multiples activités.

### **LES PARTENAIRES INTERNES**

Les services répertoriés à la page 4 sont tous en lien avec le DRE suivant leur spécificité :

- Le **Contrat Urbain de Cohésion Sociale** pour la mise à disposition d'activités sportives gratuites
- **l'Atelier Santé-Ville** dans le cadre du Plan Local de Santé se rapproche du DRE et des centres sociaux afin d'élaborer des projets communs autour de la prévention santé et nous rallier également autour du raid urbain,
- **l'Ecole municipale des Sports** pour un accès à diverses pratiques sportives,
- La **Direction Education et Vie scolaire** par la mise à disposition de locaux pour les « Coup de pouce »,
- le **guichet unique** pour les inscriptions cantine et ALSH en cas d'urgence sociale,
- la **Direction de la culture** pour la mise en place d'activités gratuites et la promotion d'accès à la culture,
- Le **Musée Fesch** avec l'accès gratuit au musée et à ses collections pour les familles relevant du DRE,
- les **centres sociaux** pour la prise en charge d'enfants nécessitant une aide aux devoirs, une mise à disposition des locaux suivant les besoins et, pour le centre des Cannes, le développement d'activités spécifiques au DRE,
- **l'Epicierie Educative** comme lieu ressource en cas de difficultés budgétaires et/ou de gestion pour certaines familles.



Il est fondamental que chaque partenaire reste investi dans la relation éducative construite avec les enfants du DRE. Le travail en réseau favorisant le croisement des regards et la mutualisation des moyens, doit permettre à chacun de se réinterroger sur ses pratiques et avoir une nouvelle lecture sur son propre fonctionnement.

**Le dispositif ne saurait donc être un lieu d' « exportation » de certaines situations, mais bien une instance où les parcours de réussite mis en place sont partagés, suivis et réadaptés si besoin, de manière collégiale.**

Cette présence des différents partenaires garantit le repérage des enfants dans les différents espaces et lieux qu'ils fréquentent ainsi que des interventions dans les différents champs de difficultés qu'ils rencontrent. Les partenaires municipaux sont présents lors des réunions EPS mensuelles.

La capacité du DRE à fédérer les partenaires au service de la prise en compte des enfants dans leur globalité est novatrice par rapport aux autres programmes éducatifs antérieurs (CEL, CEJ, CLAS...) **On peut parler d'intelligence collective et de solidarité éducative au service d'enfants et de familles en situation de fragilité.**

## LES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES ET DE SOUTIEN : UNE RESPONSABILITE COLLECTIVE

**Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS)** sont chargées :

- sur orientation du repérant<sup>1</sup>, et après contact entre la famille et le référent DRE, d'analyser la situation individuelle de l'enfant et d'y apporter, collectivement, une ou des réponses adapté(e) s
- de réfléchir et de contribuer au projet global de réussite éducative,
- d'organiser les conditions d'une bonne communication entre acteurs et avec les familles,
- d'assurer le suivi des situations individuelles,
- de recenser les besoins et proposer les actions individuelles et/ou collectives.

### **Les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien**

- la coordonnatrice
- l'assistante sociale D.R.E.
- l'assistante administrative DRE
- les éducatrices de la F.A.L.E.P.
- l'assistante sociale de l'ADPEP
- l'assistante sociale de collègue
- le médecin et l'infirmière scolaire
- les Directrices et Directeurs des écoles maternelles et élémentaires concernées
- des enseignants RASED et psychologue scolaire
- des infirmières de collèges (EPS des Cannes).
- Les directeurs et/ou animateurs des 3 centres sociaux

***Les membres des EPS ont adopté une charte de confidentialité et décidé de rendre anonymes les dossiers (document joint en annexe).***

### **Fonctionnement des EPS :**

A partir du constat de la fragilité d'un enfant et ne pouvant plus agir seul, le repérant (en règle générale, l'enseignant) propose l'inscription de l'enfant dans le Dispositif de Réussite Éducative, avec l'accord préalable de la famille.

Après avoir informé le directeur ou le RASED (pour le 1<sup>er</sup> degré) ou le Principal (pour le 2<sup>nd</sup> degré), il remplit une fiche de liaison et la transmet au coordonnateur de réussite éducative.

Ce document permet à l'équipe du DRE de prendre contact avec la famille, d'écouter sa parole, de faire un diagnostic de la situation et de proposer l'adhésion à un parcours de Réussite Éducative. Cette fiche d'adhésion présente succinctement la situation de l'enfant, la nature de ses difficultés et les différentes mesures dont il a déjà pu, éventuellement, bénéficier. Il permet, également de faire connaître les propositions formulées par la famille. Il est important de souligner que, par la signature de la fiche, la famille s'engage dans un processus de « parcours éducatif ». Les parents sont à la fois **partenaires**, car aucune prise en charge par l'EPS ne peut être réalisée sans leur accord et leur adhésion au projet, et **destinataires** d'actions et d'aides éducatives et, le cas échéant, financières.

Ces documents sont portés à la connaissance des Equipes Pluridisciplinaires et de Soutien et constituent le point de départ des différents parcours qui sont bâtis ensemble.

---

<sup>1</sup> En règle générale, l'enseignant, mais cela peut être aussi un travailleur social ou un responsable associatif.

Tous les mois, en moyenne et par secteur, l'EPS se réunit pour établir un diagnostic de la situation de l'enfant et proposer un « parcours de réussite éducative ». L'EPS désigne un référent de parcours qui sera l'interlocuteur principal de l'enfant et de sa famille.

Il faut rappeler que le Programme de Réussite Educative s'inscrit dans le prolongement des interventions de droit commun et en articulation avec elles, afin d'éviter un conflit de compétences.

Une fois le parcours validé par l'EPS, les parents sont contactés par le référent afin de valider et de s'engager dans la mise en œuvre des actions préconisées lors de l'EPS.

La référence de parcours comprend le temps d'accompagnement de forte proximité de l'enfant et de sa famille durant la mise en œuvre du parcours.

Les différents parcours sont évalués en fin d'année afin de déterminer la pertinence de continuer ou non le suivi. La fin de suivi signifie une amélioration au sein de la famille et une résolution des problèmes ou une fin d'adhésion de la famille.

L'implication des professionnels de terrain et un partenariat fort sont indispensables. Les documents contractuels permettant les échanges d'informations, y compris avec les parents des enfants concernés, structurent le travail commun.

Les **équipes pluridisciplinaires de soutien** sont essentielles à l'action du DRE : la mobilisation conjointe des partenaires organise une construction collective : les interventions s'articulent dans une continuité éducative plus efficace, car inscrites dans une démarche de projet avec des référentiels professionnels différents. Ce partenariat est basé sur des relations de confiance, de reconnaissance réciproque et de qualification mutuelle.

La coordination des EPS vise enfin à rendre compte des ses avancées et des effets produits sur les enfants et leurs familles

Au cours de l'année 2014, les **3 EPS** se sont réunies chacune **9** fois (soit **27** réunions) et ont assuré le suivi de **245** enfants, qui ont concerné **117** filles et **128** garçons (**1 304** enfants depuis la mise en œuvre du DRE).

## ANALYSE DES SUIVIS

Enfants suivis de janvier à décembre 2014										
Répartition par quartier	Cannes Padules		Salines		JDE		St-Jean Loreto		Total	
Nombre d'enfants	<b>60</b> (24,50%)		<b>104</b> (42,40%)		<b>23</b> (9,40%)		<b>58</b> (23,70%)		<b>245</b>	
Garçons/Filles	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Nombre	29	31	58	46	13	10	28	30	<b>128</b> (52%)	<b>117</b> (48%)
Maternelle	3		14		2		8		<b>27 (11%)</b>	
Elémentaire	55		83		20		46		<b>204 (83%)</b>	
Collège	2		7		1		4		<b>14 (6%)</b>	

Au regard des chiffres de l'année précédente, il est à remarquer :

- une stabilité dans les chiffres avec **67%** d'activité sur le secteur Cannes / Salines, **33%** sur le secteur Saint-Jean, Loreto et Jardins de l'Empereur, avec une légère augmentation d'activité de 3% sur le secteur St-Jean /Loreto, grâce à la mise en œuvre d'actions spécifiques et des clubs Coup de Pouce et CLEM.
- La majorité de nos interventions se situent au sein des écoles élémentaires : le dépistage plus précoce en maternelle est effectif, mais peut-être insuffisant à la fois par manque de repérages (information à revoir) et également par manque d'activités à proposer aux tout petits (les centres sociaux accueillent les enfants à partir de 6 ans).  
Afin de renforcer son action préventive en maternelle, le DRE envisage pour l'année 2015 la mise en œuvre de « clubs langage » pour les maternelles à l'instar des clubs « Coup de Pouce » au CP.
- Une **quasi parité** entre les garçons et les filles repérés et suivis.

Les repérages des enfants ou des familles en situation de fragilité se répartissent ainsi :

- Education Nationale : **60 %**
- DRE : **39%**
- Partenaires divers: **1%**

Ces chiffres démontrent que **près des deux tiers** des repérages proviennent de l'extérieur de notre service, preuve que le DRE est bien assimilé à un service complémentaire du droit commun, et que la mobilisation conjointe des partenaires organise une construction collective dans une démarche de projet autour de l'enfant et de sa famille. Ce travail en réseau, conditionné par la légitimité et la qualité des équipes DRE, mobilise la connaissance partagée et l'agir ensemble autour d'objectifs communs sur des situations souvent complexes.

La dynamique d'échanges et de responsabilité collective instaurée permet la mise en œuvre d'accompagnements personnalisés.

Sur **245<sup>2</sup>** enfants inscrits, **155** familles ont bénéficié d'un accompagnement soit social, soit éducatif et parfois global qui ont nécessité bilans, rendez-vous, entretiens (DRE + centres sociaux), visites à domicile, accompagnements, orientations, soutien à la parentalité, interventions financières...

Ces actions représentent le travail de terrain quotidien des travailleurs sociaux liés au DRE.

Ils révèlent à la fois la « **personnalisation** » des accompagnements et le **partenariat** des parents dans les parcours de réussite de leurs enfants.

Certaines situations nécessitent plus de vingt interventions dans l'année.

Les accompagnements socioéducatifs concernant 155 familles réparties ainsi :

- Quartier Salines : **60**
- Quartier Cannes : **64**
- Quartier Jardins de l'Empereur : **2**
- Quartier Saint-Jean : **29**

Commentaire :

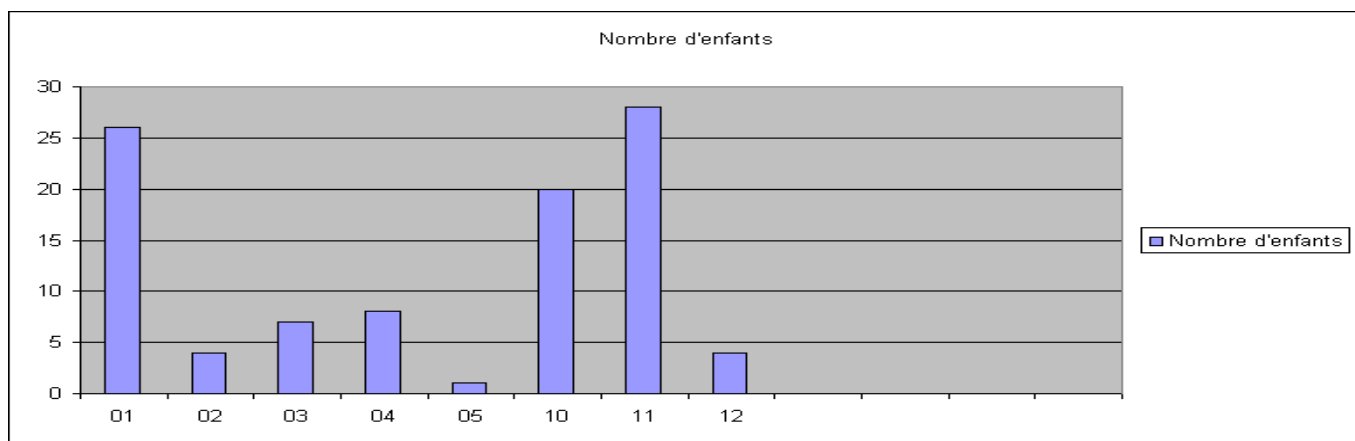
---

<sup>2</sup> Le DRE fonctionnant à l'année civile sur 2 exercices scolaires, nous notons que **122 enfants sont sortis du DRE en juin 2014 et nous en comptons 133 en décembre 2014.**

**68%** des suivis se déroulent sur le secteur Cannes / Salines , contre seulement **32%** sur le secteur Saint-Jean / Empereur.

Ce déséquilibre est du à deux facteurs :

- le premier tient au positionnement essentiel de l'assistante sociale du DRE sur les quartiers Cannes / Salines et intervient plus rarement sur le deuxième secteur ;
- Le deuxième résulte d'un état de fait : moins de repérages par l'Education Nationale sur ce secteur (Saint-Jean1 et maternelle + JDE élémentaire) ainsi que moins d'animations partagées avec le centre social et uniquement un travailleur social à temps partiel sur ce secteur.



Ce graphique montre les pics d'entrées dans le DRE aux mois de janvier, octobre et novembre, suite aux repérages de l'Education Nationale après chaque rentrée scolaire.

**Durée moyenne des parcours : 18 mois.**

## PARCOURS INDIVIDUELS

### Orientations droit commun

Année 2014	Actions	Cannes Padule	Salines	JDE	ST Jean Loretto	TOTAL
	<b>Nombre d'enfants suivis</b>	<b>60</b>	<b>104</b>	<b>23</b>	<b>58</b>	<b>245</b>
<b>DROIT COMMUN</b>	MDPH	2	4			<b>6</b>
	Sécurité Sociale	3	4		1	<b>8</b>
	CRIP	4	1			<b>5</b>
	CHRS	1				<b>1</b>
	Orientations vers structures d'accompagnement social	18	14		4	<b>36</b>
	Aides au logement	5	3		1	<b>9</b>
	Orientations Psychologiques	20	11	4	1	<b>36</b>
	Conseil Général Pôle Emploi Orientation vers le Secours Catholique	21	30			<b>51</b>
	Aides en commission	6	4		2	<b>12</b>
	<b>Total orientations droit commun</b>	<b>80</b>	<b>71</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>164</b>

L'assistante sociale du DRE a orienté vers le droit commun **98** familles repérées, soit **40%** des suivis.

Les 164 actions ainsi réalisées peuvent représenter soit un traitement uniquement par le droit commun (Ex. MDPH), soit plusieurs actions vers le droit commun (Ex. signalement CRIP et prise en charge par l'AED du CG2A) ou, enfin, un traitement mixte droit commun-DRE (Ex. aide au logement du FSL et intégration de l'enfant dans un atelier Coup de pouce). Voir tableau page 18.

Lecture :

Peu de changement par rapport à 2013 sur le nombre d'orientations, hormis celui des orientations psychologiques, qui augmente de **50%** : plus de souffrance parmi nos familles suivies ou moins de retenue à évoquer les souffrances psychiques et accepter de se faire aider dès lors que le DRE propose une entrevue avec un psychologue ?

Si nous ne devons pas nier des souffrances de tous ordres, le fait de rencontrer un psychologue gratuitement et de manière accompagnée pour une première entrevue, permet de débloquent certaines situations et de mettre en place un suivi régulier.

L'objectif principal du DRE est de protéger l'enfant en favorisant son épanouissement, sa réussite scolaire, son insertion sociale en essayant de prévenir de toute forme de rupture.

Conformément aux instructions nationales et locales, l'équipe du DRE oriente, autant que nécessaire, vers les partenaires de droit commun dès lors que la problématique relève de leurs champs de compétence.

L'intervention du DRE est effective de manière complémentaire lorsqu'aucune solution n'a pu être mise en œuvre dans le droit commun. Ainsi, la place centrale du Dispositif est reconnue par les acteurs de droit commun, comme un interlocuteur à l'articulation entre les familles et les institutions.

Les travailleurs sociaux du DRE ont tissé des solides relations de coopération avec les différents collègues du Conseil Général, de la Mairie, des CMPP, du SESSAD et de la CPAM. Le passage de témoin ne s'arrête pas à l'orientation, un point est fait régulièrement pour connaître l'évolution de la situation.

Ces orientations vers le droit commun se font dans le contexte d'une **prise en charge globale** des problématiques familiales : elles concernent parfois l'enfant, parfois ses parents, parfois la famille entière. Quelle que soit la nature de l'accompagnement ou de l'orientation, elle a pour but de modifier l'environnement de l'enfant (soins médicaux, amélioration de l'habitat, soutien en cas de problèmes financiers....) afin de lui donner plus de chance de réussir à l'école, en ayant moins de problèmes à la maison.

**151** de ces orientations (1 famille peut bénéficier de plusieurs orientations, cf. supra) ont été effectuées sur le secteur Cannes / Salines, contre **13** sur le secteur Saint-Jean / JDE : un déficit sur ce dernier secteur qui amène à penser qu'une deuxième assistante sociale (ou un éducateur spécialisé) DRE, par un travail quotidien de proximité, pourrait mieux venir en aide à certaines familles.

C'est en effet, par un travail de présence sur le terrain que les rencontres s'opèrent et que des solutions aux problématiques peuvent être mises en place, dès lors que s'est instauré un climat de confiance.

Ces orientations ne s'opposent pas à un parcours individualisé dans le cadre du DRE, accompagné parfois d'actions collectives, dans la cohérence du suivi social et d'accompagnement des familles.

## *Bilan social 2014 réalisé par l'Assistante sociale du DRE*

### **1/ Quelques chiffres :**

Le volet social occupe une place prépondérante dans le Dispositif de Réussite Educative. Au cours de l'année 2014, 98 enfants ont été suivis dans le cadre d'un accompagnement socioéducatif, soit 62 familles :

- 41 enfants sur le quartier des Cannes
- 54 enfants sur le quartier des Salines
- 3 enfants sur le secteur Saint Jean/ Loretto/ JDE

La coopération avec les écoles inscrites dans le Dispositif de Réussite Educative reste très forte. Cependant, au cours de cette année, nous avons pu constater que les repérages d'enfants ou familles en difficultés étaient moins nombreux et émanaient davantage des Centres Sociaux. C'est ainsi que le Centre Social des Cannes a orienté une dizaine d'enfants et le Centre Social des Salines, six. Il est à souligner que le partenariat s'est particulièrement renforcé avec les maîtres RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés).

Concernant les interventions de l'Assistante Sociale du DRE, on comptabilise :

- 51 rendez-vous au DRE ;
- 45 VAD (visites à domicile) ;
- 16 interventions dans les écoles ;
- 71 rendez-vous au sein des Centres Sociaux ;
- 14 rendez-vous externes (Falep, CG...) ;
- 6 réunions de synthèse avec les partenaires.

Ces quelques chiffres montrent que les Centres Sociaux deviennent des lieux incontournables pour rencontrer les familles. Ces rencontres s'organisent dans un lieu plus convivial et moins conventionnel que le bureau.

### **2/ Partenariat et mises en place d'actions collectives :**

Les partenaires restent toujours aussi nombreux. La diversité des professionnels, et donc de missions, nous permet d'avoir une vision pluridisciplinaire indispensable sur les familles inscrites au sein du DRE.

Rappel des partenaires principaux : Education Nationale, Conseil Général (Secteur, le service de l'AED, de l'AEMO...), le CMPP, Casa Zitellina, la MDPH, la CAF, le CMP, le collège des Padules, le Service de Prévention Spécialisée de la Falep, l'Épicerie éducative du CCAS...

En interne à la Ville d'Ajaccio, l'Assistante Sociale du DRE travaille en étroite collaboration avec les Centres Sociaux, notamment celui des Cannes.

Elle a orienté et suivi en partenariat 12 enfants et 10 parents vers le Centre Social des Salines, 18 enfants et 10 parents sur celui des Cannes et 2 enfants sur Saint-Jean. Les suivis individuels y sont fréquents, notamment le soir après l'école, à partir de 15h45.

La présence quotidienne des enfants permet aux animateurs de faire émerger des problématiques ainsi que d'observer l'évolution des enfants. Ce suivi permet à l'assistante sociale

de faire un point régulier avec les animateurs et de participer au montage d'activités adaptées aux problématiques des enfants et, parfois, de leurs parents (théâtre pour tenter de remédier à la timidité de certains enfants, mise en place d'ateliers de psychomotricité...).

Les entretiens avec les familles dont les enfants sont inscrits au Centre Social y sont menés de façon formelle, mais aussi informelle. Ces moments permettent de réels échanges et le centre devient alors un lieu ressource pour ces familles qui sont pour la plupart d'entre elles isolées.

Des actions collectives peuvent alors se mettre en place comme les « **Ateliers du Partage** » les mercredis matins, qui ont réuni 14 familles. Les parents partagent avec leurs enfants et d'autres familles des moments conviviaux autour d'ateliers manuels. 8 familles environ par mercredi assistent à l'atelier et deux animateurs du Centre Social des Cannes y sont détachés. Pour la mise en place d'actions spécifiques, le Centre a fait appel à une intervenante extérieure.

La présence de l'assistante sociale est indispensable pour aider à libérer la parole des parents et des enfants.

Les objectifs de cette action collective sont les suivants :

- rompre l'isolement de ces mamans,
- restaurer le lien parent/enfant, lien souvent fragilisé pour ces familles.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, nous avons été obligés de suspendre cette action compte tenu du changement des rythmes scolaires.

A compter d'octobre 2014, une nouvelle action collective a été mise en place au Centre Social des Cannes : « **les Ateliers du Savoir** ». Cette action permet à des mères très isolées en raison de la barrière de la langue ou de problématiques importantes et diverses auxquelles elles doivent faire face, de participer et d'animer des ateliers en s'appuyant sur les compétences des unes et des autres (ateliers couture, échange de recettes...)

Cinq mamans y participent actuellement et le groupe devrait s'ouvrir à partir de février 2015 à d'autres mamans, non inscrites dans le DRE. Cette ouverture permettra une autre mixité sociale.

Un autre partenariat est aussi très actif, celui avec **l'Atelier Santé-Ville**.

Six dépistages orthophoniques ont été programmés, permettant à environ 30 enfants de bénéficier d'un dépistage par une orthophoniste ainsi que d'une prise en charge rééducative en cas de besoin. Ces enfants ont été orientés par des enseignants ou des animateurs des Centres Sociaux.

On a pu noter qu'au cours de cette année, les demandes de rendez-vous auprès d'orthophonistes ont été particulièrement importantes. Les familles ont apprécié la démarche DRE/ASV qui leur a permis de raccourcir le délai du premier rendez-vous chez l'orthophoniste.

**Deux mini-raids Santé** (avec intervention d'une diététicienne, infirmiers, Conseil Général...) ont été organisés sur chaque Centre Social pour sensibiliser parents et enfants à l'hygiène alimentaire et corporelle.

Après évaluation de l'action, il apparaît que l'adhésion des parents était trop faible.

**Une action de soutien à la parentalité** a été mise en place en direction des parents les plus en souffrance. De Mars à Juin 2014, une psychologue est intervenue au sein des locaux du DRE, suite à des besoins réels émanant de l'assistante sociale du DRE, qui, suite à ses accompagnements sociaux mis en place, a pu se rendre compte de l'importante souffrance psychologique de certains parents. Une intervention en urgence était alors sollicitée.



Six mères et un père ont pu participer à cette action.

L'intervention de la psychologue a été très importante pour l'accompagnement social et le soutien à la parentalité mis en place par l'Assistante Sociale DRE. La psychologue a alors permis à ces personnes de prendre conscience de leurs difficultés et les orienter vers les structures compétentes : 3 mères ont été orientées vers un psychiatre ; 2 situations familiales très complexes ont pu être débloquées et ainsi bénéficier d'un accompagnement social adapté ; une orientation vers une EJE de la PMI a été faite ; une demande d'AED sollicitée ; une mise en place de mesure judiciaire a été demandée auprès de la PJJ et, enfin, un signalement a été fait.

Cette action demande à être pérennisée pour l'année 2015.

Concernant le partenariat avec la FALEP, des actions éducatives ont pu être mises en place de façon individuelles, mais aussi collectives, toujours en binôme avec l'Assistante Sociale DRE. Ainsi, 15 enfants ont pu participer à « **un séjour de réconciliation** », organisé à Vizzavona, durant les vacances scolaires de Février.

Avec une éducatrice de la FALEP, **4 sorties éducatives** ont été organisées pour une quinzaine d'enfants, leur permettant de participer à des activités, en dehors du temps scolaire, du domicile, ou bien des Centres Sociaux. Ces moments sont très importants pour la pratique des travailleurs sociaux, car des pistes d'action se dessinent alors avec les enfants, mais aussi les parents

39 enfants ont bénéficié d'un **accompagnement socioéducatif**. L'accompagnement mis en place avec ces familles est très riche car la vision Assistante Sociale/Educatrice Spécialisée est complète et très formatrice dans la compréhension de problématiques diverses, notamment, en lien avec l'éducatif.

Néanmoins, depuis juillet 2014, la FALEP n'est plus prestataire de service, mais seulement partenaire. Les interventions en binôme y sont donc moins fréquentes, notamment, sur deux secteurs. Concernant un secteur (Cannes-Salines), le travail en partenariat est toujours aussi effectif et riche.

**Une sortie famille** a été organisée en octobre 2014 par le DRE. Sept familles ont ainsi pu venir découvrir la ferme pédagogique de Sartène. Ce moment a été très riche (certaines mères n'étaient jamais sorties d'Ajaccio) et il est nécessaire de renouveler ces actions au cours de l'année 2015.

### **3/ Intervention sociale**

Durant l'année 2014, 62 familles ont bénéficié d'un accompagnement social. Ces dernières ont pu être aidées dans le rôle de parent, être orientées vers le soin (CMP...), accompagnées dans les démarches administratives, en lien avec le logement (5 inscriptions contingent Mairie, 3 interventions du Service Communal d'Hygiène et de Santé, 4 dossiers Dalos...).

Sept familles ont été orientées vers l'Épicerie éducative du CCAS, 1 sur la boutique de puériculture du CCAS, 20 familles ont pu bénéficier des bons de Noël, 75 aides financières ont été réalisées (aides en commission CCAS + Caisse des Ecoles), 20 familles d'effacement dette cantine et 23 interventions au Guichet Unique ont été faites pour une inscription aux restaurants scolaires ou dans un ALSH.

Concernant les aides pour l'accès au sport, 6 licences sportives ont été prises en charge, 27 enfants ont bénéficié d'équipement sportif.

Par ailleurs, cinq signalements ont été réalisés au cours de l'année 2014 et trois mesures d'aides éducatives à domicile (AED) ont été sollicitées et mises en place.

De nombreuses visites à domicile ont été menées en lien étroit avec l'Assistante Sociale du Conseil Général.

L'Assistante Sociale du DRE a été référente d'une stagiaire, de janvier à avril 2014, et de juin à janvier 2015. Cette stagiaire a apporté toute son aide pour la dynamisation du secteur Saint-Jean, et ce, durant ses derniers mois de stage.

Enfin, le relogement des locataires des entrées n°21 et 22 de la Barre Mancini a été menée à son terme, puisque tous ses occupants se sont relogés seuls ou avec l'intervention des bailleurs sociaux.

### **Analyse**

Au cours de l'année 2014, l'Assistante Sociale du Dispositif de Réussite Educative a pu noter une nette augmentation d'enfants et de parents en souffrance psychologique, d'où la nécessité des vacations de la psychologue et d'une orientation massive vers le CMPP.

Un autre constat, notamment sur le secteur des Cannes a pu être posé :

Un nombre important de mères ont des difficultés à sortir de leur domicile, excepté pour accompagner les enfants à l'école. Il y a très peu d'échanges entre les mères et donc une forte problématique d'isolement.

Il a donc été pertinent de mettre en place au sein du Centre Social des Cannes, structure reconnue du quartier, un atelier pour ces mères afin qu'elles puissent se retrouver autour d'un café et échanger sur leurs expériences de femme et de mère. « Les ateliers du savoir » s'ouvriront donc au cours de l'année 2015 à un plus grand nombre de mères (hors DRE).

L'ouverture de la Maison de Quartier, en septembre 2015, permettra le développement de ces actions collectives qui visent une socialisation plus importante pour les Ajacciens souvent trop isolés.

## Actions spécifiques DRE

	Type	Actions	Cannes Padule	Salines	JDE	St Jean Loretto	Total	Par type	
<b>ACTIONS SPECIFIQUES DRE</b>	Socioéducatif	CPC (2013/14 +2014/15)	5 + 5	15 + 10	5 + 5	10 + 5	<b>60</b>	<b>215</b>	
		CLEM	5	15 + 5	5		<b>30</b>		
		Aide aux devoirs (centres sociaux inscrits DRE)	18	5		5	<b>28</b>		
		Inscriptions ALSH (Caisse des Ecoles)	13	7		3	<b>23</b>		
		Inscription activités Centres Sociaux	47	24	1	2	<b>74</b>		
	Social	Effacement dettes cantines	10	8		2	<b>20</b>	<b>356</b>	
		Bons cadeaux Noël	12	5		3	<b>20</b>		
		Aides financières CCAS	6	4		2	<b>12</b>		
		Aide financière (Caisse des Ecoles)	35	19		8	<b>62</b>		
		Accompagnement démarches administratives	19	11		1	<b>31</b>		
		Accompagnement avec partenaires	18	22	1	1	<b>42</b>		
		Séjour réconciliation	4	3		7	<b>14</b>		
		Soutien et Accompagnement à la parentalité	46	34	1	6	<b>87</b>		
		Orientations diverses et signalements	34	27		7			
	<i>S/Total actions sociales</i>			<b>184</b>	<b>133</b>	<b>2</b>	<b>37</b>	<b>356</b>	
	Santé	Orientation soins	20	11	4	1	<b>36</b>	<b>36</b>	
		Actions collectives	29	23		8	<b>60</b>	<b>60</b>	
	Sport	Accès à une activité sportive	10	23	4	17	<b>54</b>	<b>54</b>	
	Culture	Culture	11	11		25	<b>47</b>	<b>47</b>	
	<b>TOTAL ACTIONS SPECIFIQUES</b>			<b>347</b>	<b>282</b>	<b>26</b>	<b>113</b>	<b>768</b>	
Moyenne action/enfants et parents			<b>5,7</b>	<b>2,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>		
<b>sur 245 enfants :</b>		<b>147 déjà en cours</b>	<b>98 nouveaux entrés</b>		<b>122 sortis pendant la période</b>				

Chaque enfant et sa famille fait l'objet d'un suivi individualisé, parfois collectif, et bénéficie, en moyenne ; de **2,9** actions (768 actions pour 245 enfants/ familles)<sup>3</sup>

La répartition des actions réalisées se déclinent ainsi :

- Actions enfants : **470**
- Actions parents : **298**

<sup>3</sup> Rappelons que le différentiel entre le nombre d'enfants et le nombre d'actions tient au fait qu'un même enfant et/ou ses parents peuvent bénéficier de plusieurs actions (ex. atelier Coup de Pouce + activités éducatives+ sport + orientation santé...)

Ces chiffres indiquent que la mission du PRE **d'agir sur l'enfant et son environnement** est parfaitement assurée et reste stable au regard de l'année 2013.

Elle se trouve renforcée auprès des parents par de nouveaux projets qui ont été en partie financés par la CAF dans le cadre des REAAP.

Nous relevons toujours la même disparité entre les secteurs Cannes / Salines, et Saint-Jean/ Jardins de l'Empereur, malgré la prestation de service des éducateurs FALEP (intervenant à temps partiel).

#### Sur le secteur Saint-Jean / Loreto / JDE :

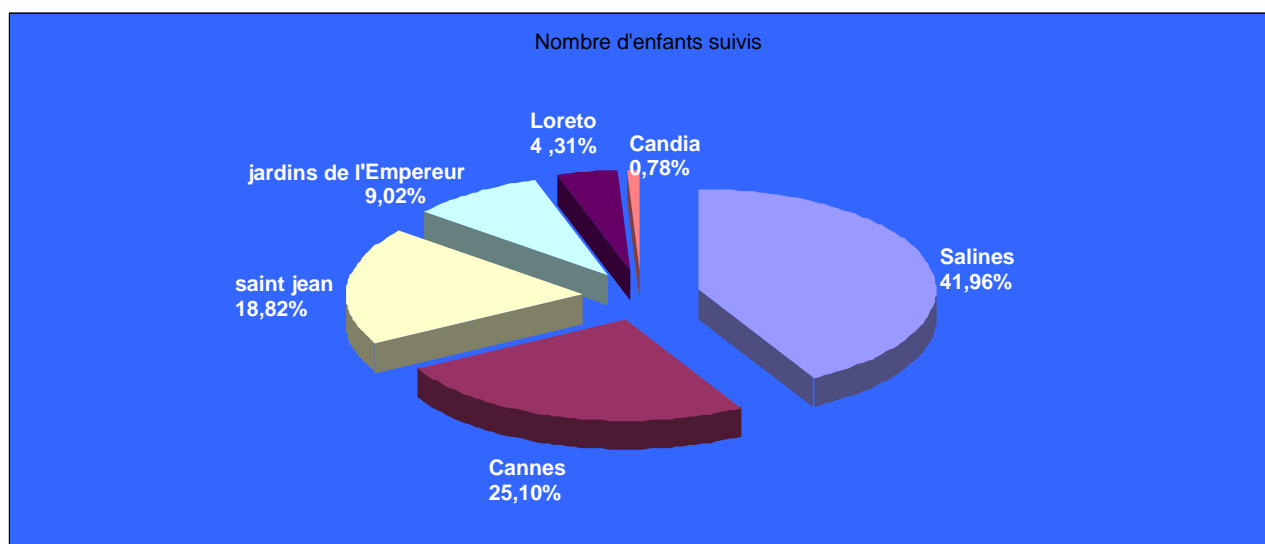
En dehors des clubs « Coup de Pouce », relativement peu d'actions se développent sur ce secteur. En effet, malgré la volonté de la Coordinatrice de créer en partenariat avec les écoles, le Centre social et la médiathèque Saint-Jean des actions répondant aux besoins émergents (théâtre, Coup de pouce parents, lire en famille...) ainsi que de l'intervention de l'assistante sociale en cas de stricte nécessité, le travail sur le terrain au quotidien fait défaut.

Une assistante sociale stagiaire a accompagné la coordinatrice et l'éducateur FALEP du secteur Saint-Jean/ Empereur durant quelques mois, sans pouvoir mettre en œuvre des actions pérennes auprès de certaines familles (durée limitée du stage).

**Il semble évident qu'un travailleur social à temps complet sur ces quartiers pourrait développer la même dynamique instaurée sur Cannes / Salines.**

Soulignons, également, qu'un vrai travail de partenariat interne s'organise entre le DRE et les Centres sociaux vers lesquels nous orientons un maximum de familles.

Des actions spécifiques sont mises en œuvre suivant les besoins émergents dans un esprit de mutualisation des idées, des ressources, des moyens et du public.



#### Bénéficiaires des actions par quartier:

CANNES : 25,10%

SALINES : 42,74%

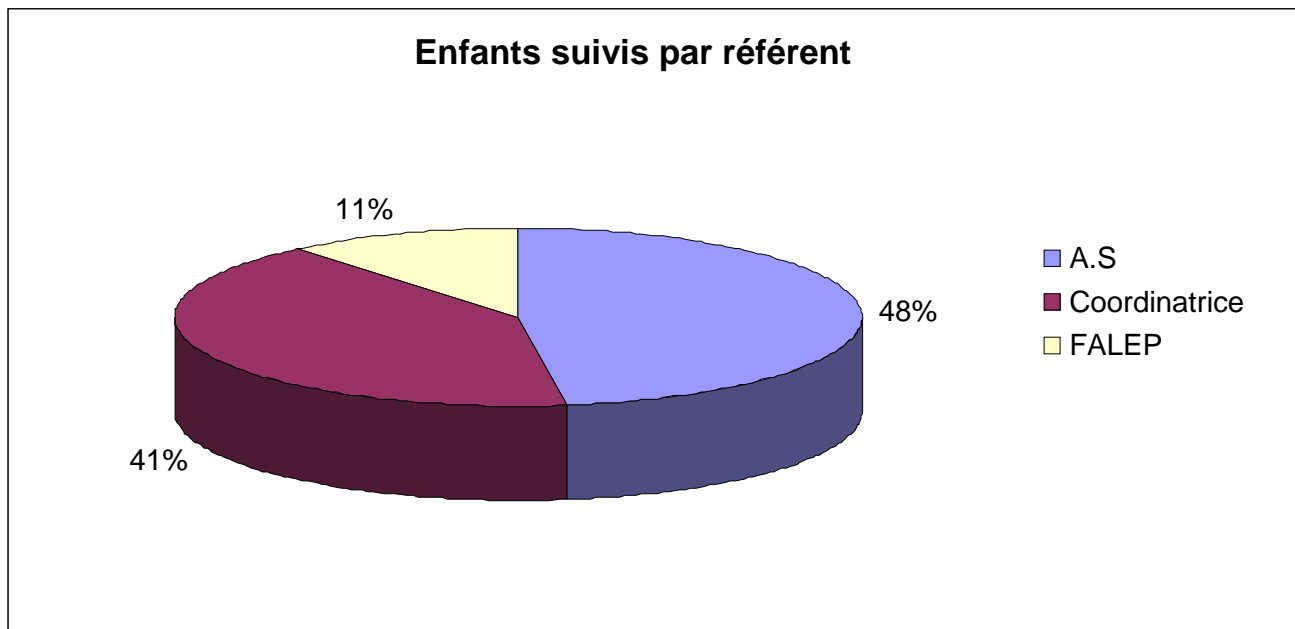
JDE : 9,02%

SAINT-JEAN / LORETTO : 23,13%

Secteur Cannes / Salines : **67,84 %** des actions

Secteur JDE / Saint-Jean : **32,15 %** des actions

Une forte différence d'actions réalisées est à noter entre le secteur Cannes/Salines (64,84%) et le secteur Saint-Jean/JDE (32,15%). Elle peut s'expliquer par une plus grande demande de la part des écoles du premier secteur, par la mise en place de nombreuses activités pour les bénéficiaires du DRE au Centre social des Cannes et, depuis peu, celui des Salines, par l'ouverture de « l'Espace parents » aux Cannes et par la présence de 4 travailleurs sociaux sur ce secteur (jusqu'en juillet). Toutefois, la mise en place de nouvelles actions (club langage, théâtre, piscine) sur le deuxième secteur tend à résorber l'écart.



Répartition des suivis par référents (on entend par référent la personne chargée du PRE de la famille) :

- Assistante sociale du DRE : 48%
- Coordinatrice DRE : 41%
- FALEP : 11%

### **LES THEMATIQUES D'INTERVENTION**

A la lecture des chiffres de cette année, nous remarquons que la réponse aux problèmes sociaux (+10%) reste la plus forte, ensuite vient l'accompagnement éducatif et scolaire (+7%) et, enfin, la santé (+80%).

Les autres thématiques sport (+ 50%) et culture (+ 120%) sont prises en compte de manière secondaire, mais bien développées dans les Centres sociaux fréquentés par les familles DRE et par certaines actions spécifiques au DRE.

## CONTEXTE D'EVOLUTION DU SERVICE EN 2014

### ARRET SUR LES CHIFFRES

Afin de correspondre à l'exercice budgétaire, cette étude porte donc sur la période 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

### L'EQUIPE

- L'assistante sociale continue de développer un accompagnement social et des orientations personnalisées avec toutes les spécificités du DRE. Elle a accueilli pendant 3 mois une stagiaire assistante sociale.
- La prestation de service des éducateurs de la FALEP a pris fin en juillet 2014, contrat non renouvelé pour des raisons d'incertitudes budgétaires. **Le service se trouve donc amputé de l'expertise propre aux éducateurs spécialisés et complémentaire de l'expertise sociale. Il sera nécessaire de trouver une solution.**
- Une nouvelle assistante administrative a été nommée en janvier 2014.
- La Coordinatrice assure dans le cadre de ses missions, outre le pilotage du DRE dans sa globalité, le pilotage des clubs « Coup de Pouce et CLEM » et le management de 15 intervenants vacataires et 5 coordonateurs enseignants. Cette double fonction de référent de parcours et de coordination est difficilement tenable, car il s'agit de mener simultanément le partenariat institutionnel et opérationnel.

Sous l'autorité du DGA Proximité et Développement Social, l'équipe bénéficie d'une légitimité et d'une reconnaissance par les institutions dans son rôle d'interface et de médiation.

L'équipe du DRE conçoit son action dans une logique préventive et éducative non stigmatisante, mettant des ressources à disposition des familles. Les interventions sont régies par certains critères bien définis : écoute, partir des besoins des familles, réactivité, disponibilité, croisement des regards et construction d'objectifs réalisables.

Conformément aux préconisations de la DRJSCS de Corse, l'équipe poursuit ses efforts d'individualisation des suivis en accompagnant enfants et familles sur le chemin de l'autonomie et leur capacité à agir. Nous nous efforçons de dépasser le paradoxe d'aborder les familles sous l'angle de leurs difficultés et non de leurs compétences alors que nous souhaitons nous appuyer sur celles-ci.

### ANIMATRICE DE L'ESPACE PARENTS

- Mme Sophie CLEMENT est chargée d'animer un club de parents autour d'un projet d'ouverture sur l'école : mieux comprendre l'école, tisser de nouveaux liens, renforcer son rôle de parent d'élève. Elle intervient 2 après-midi par semaine. Ce projet initié à l'école primaire des Cannes s'est étendu cette année à l'école J.SANTARELLI.

**Cette personne travaille en étroite relation avec le DRE.**

## L'ENGAGEMENT POLITIQUE MUNICIPAL

Consciente de l'enjeu et de l'intérêt de ce dispositif auprès d'un public fragilisé, et soucieuse de la réussite de ses enfants à travers une dynamique de réseau, la Ville d'Ajaccio poursuit d'année en année ses efforts de soutien au DRE:

- la mise à disposition de moyens humains<sup>4</sup>, des locaux et de la logistique.
- une participation financière aujourd'hui supérieure à celle de l'Etat.
- un renforcement des partenariats internes pour une meilleure coordination : coopération avec l'ASV, le Service Communal d'Hygiène et Santé, le CUCS, les Centres sociaux...
- L'accord pour être ville expérimentale sur deux nouveaux dispositifs : CLEM (équivalent des Coup de Pouce Clé, mais pour les CE1) et Club Langage à destination des maternelles.

A compter de 2015, le DRE intègre le nouveau Contrat de ville qui fait suite au CUCS, ce qui permet d'inscrire pleinement cette démarche dans les politiques éducatives locales afin de pérenniser ses actions, son financement et de conforter les partenariats existants.

Au regard du nouveau découpage des quartiers prioritaires, le DRE poursuivra néanmoins ses missions dans les quartiers passés en veille éducative.

L'équipe du DRE reste à ce jour dans l'attente de nouvelles directives qui prennent en compte ces changements.

## LOGISTIQUE ET OUTILS DE TRAVAIL

Les fiches de liaison, d'adhésion et d'évaluation sont toujours en vigueur et sont satisfaisantes. Le N° de CAF a été rajouté pour faciliter le travail de l'assistante sociale.

Une difficulté est pourtant à relever : l'évaluation trimestrielle prévue a peut-être été trop ambitieuse : ce travail demande, en effet, une mobilisation trop importante (rencontre entre repérants et référents de parcours, rédaction, retranscription informatique...).

Cependant, une évaluation de fin de parcours est entrée en vigueur : les résultats devraient être probants pour l'année prochaine.

Concernant les clubs « Coup de pouce », une évaluation est réalisée en fin de parcours (voir plus loin).

Il est encore difficile de rencontrer les enseignants repérants en dehors des heures de classe.

L'évaluation sur le travail social demeure difficile à obtenir. Toutefois, le nombre d'enfants et de familles sortant du Dispositif chaque année, prouve que le travail d'accompagnement dans les limites d'exercices de nos missions a été mené à son terme.

Nous tacherons de valoriser les actions menées pour une meilleure lisibilité du travail effectué à travers la suite de ce bilan.

L'exercice de la valorisation (presse notamment) des actions est toujours aussi complexe pour le DRE, qui agit le plus souvent dans le cadre du secret professionnel et dans une relation de

---

<sup>4</sup> La Ville assure la prise en charge totale des frais de personnel (3 postes à temps complet).

confiance avec un public fragilisé. Ainsi, une certaine pudeur et respect sont toujours de mise, devant l'impossible mariage de l'intime souvent blessé et du public.

Une remise à jour concernant la page dédiée au DRE sur le site de la Ville est prévue.

Nous envisageons, également, la mise à jour de la plaquette d'information afin que le plus grand nombre comprenne notre mode d'intervention et le type d'aides qui peuvent être apportées.

### SOUTIEN A LA PARENTALITE RENFORCE

Confortant la prise en charge globale de l'enfant à travers son environnement familial, le DRE s'applique à développer des actions de soutien à la fonction parentale complémentaires des actions d'accompagnement socioéducatives dont sont bénéficiaires les enfants et les familles :

- Ateliers parents : Ouvrir l'école aux parents ;
- Un club « Coup de Pouce » pour les parents peu ou non francophones (un deuxième est en cours de montage) ;
- Lire en famille : des mercredis après-midi privilégiant le lien au langage et l'accès au livre ;
- Accès à des animations de loisirs et culturelles en famille (centre sociaux, musée, patinoire, sorties nature...)
- Ateliers parents tous les mercredis matin au Centre social des Cannes : ateliers du partage et ateliers du savoir ;
- Des actions spécifiques DRE enfants / parents dans le domaine de la santé et de la nutrition ;
- Une implication parentale dans les clubs « Coup de pouce clé » ;
- Sorties éducatives en famille.

Tous ces espaces tendent à valoriser les compétences individuelles des parents, à échanger entre eux, à rendre une fierté, une meilleure image de soi, à retrouver confiance dans leur rôle.

Cette somme de travail sous-tend l'objectif de rendre l'environnement de l'enfant plus épanouissant, à rendre les parents « supporteurs » de leurs enfants pour une meilleure réussite dans divers domaines.

Ainsi, toutes les actions menées par le DRE en faveur des enfants et des familles adhérentes sont partie intégrante des parcours individuels mis en œuvre, et même lors d'activités collectives, complémentaires à l'individuation.

Les petits groupes constitués permettent aussi d'avoir un regard sur la socialisation, le rapport aux autres, ainsi que les enjeux relationnels dans les familles. Ils nous permettent, également, de tisser des liens nouveaux avec les familles dans un climat convivial, d'observer différemment et de compléter ainsi le travail réalisé par les acteurs sociaux dans les familles.



## ZOOM SUR LES ACTIONS

### ACTIONS SOCIOEDUCATIVES

28% des actions

#### 1/Les clubs « Coup de Pouce Clé et CLEM » :

Les clubs « Coup de Pouce » et « CLEM » accueillent des enfants de cycle préparatoire et de cycle élémentaire, repérés par les enseignants comme fragiles en lecture et écriture (CP) et en mathématiques (CE1). Ces clubs accueillent en moyenne cinq enfants durant 1h30 chaque jour après l'école. Chaque séance inclut un temps pour chaque enfant. L'atelier est le lieu d'interventions individuelles. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'actions individuelles dans un cadre collectif restreint.



*Club de l'école Saint-Jean 3 : l'heure de la « belle histoire » avec les mamans*

#### ➔ Nouveauté :

Depuis 2013, la Ville d'AJACCIO expérimente les clubs CLEM (club de lecture, écriture et mathématiques pour les enfants présentant des signes de fragilité en mathématiques en classe de CE1) et dont l'ingénierie a été développée par un chercheur en mathématiques et notamment sur l'innumérisme (M. LECLERE). Cette ingénierie basée sur l'appropriation corporelle (manipulation d'objets) et ludique des mathématiques s'appuie sur une mallette didactique dont la Ville a doté chaque club (5 au total).



*Le CLEM de Candia joue les mathématiques « grandeur nature »*

### Nombre de clubs :

**12 clubs** ont fonctionné de septembre 2013 à juin 2014 :

- 2 CPC + 2 CLEM à **Candia**, 1 CPC + 1 CLEM à **Salines 6**, 1 CPC + 1 CLEM aux **JDE**, 1 CPC + 1 CLEM aux **Cannes**, 2 CPC à **Saint-Jean3**.

**6 clubs** fonctionnent depuis septembre 2014 :

- 1 CPC + 1 CLEM à **Candia**, 1 CPC à **Salines 6**, 1 CPC aux **JDE**, 1 CPC aux **Cannes**, 1 CPC à **Saint-Jean3**.

**Le fait de diminuer de moitié le nombre de clubs en octobre 2014 a été volontaire car nous étions dans une incertitude budgétaire de la part de l'Etat. Cependant, la demande et les besoins en matière de clubs demeurent constants au sein des écoles et nous espérons pouvoir y répondre à la prochaine rentrée scolaire.**

**A noter également que le changement des rythmes scolaires est problématique pour le recrutement des animateurs des clubs : 15h45 étant très tôt dans l'après-midi pour la plupart d'entre eux, qui ont un autre travail.**

Les clubs Coup de Pouce et CLEM sont organisés de manière à « ne pas être l'école après l'école », mais reprennent les éléments d'apprentissage de manière plus ludique en veillant à ce que chaque enfant soit placé en situation de réussite, prenne confiance en lui et trouve du plaisir à apprendre.

Les parents étant toujours soucieux pour les « devoirs », les clubs s'organisent de manière à ce que les enfants soient en règle avec l'école pour le lendemain.

Les intervenants-animateurs ainsi que les coordonnateurs-enseignants de clubs sont formés par l'APFEE (Association Pour Favoriser une Ecole Efficace), reconnue comme association **complémentaire** de l'enseignement public. Cet apprentissage permet de définir le protocole d'une séance-type, le travail auprès des parents et la concertation avec les enseignants.

Les clubs sont animés chacun par un ou deux intervenants qui se partagent la semaine scolaire et sont encadrés par un coordinateur-enseignant de l'école et pilotés par le DRE. Les intervenants s'attachent à faire respecter par les parents les termes du « contrat » (fourniture d'un goûter, présence le soir, participation à une séance par trimestre, intérêt pour le travail de l'enfant...), sans oublier le lien parfois à renouer avec l'école.

Cette année, une vingtaine d'animateurs coordonnés par dix enseignants ont encadré les ateliers Coup de pouce :

- **15** animateurs et **5** enseignants coordonnateurs pour **12** clubs de janvier à juin 2014
- **7** animateurs et **5** enseignants coordonnateurs pour **6** clubs de septembre à décembre 2014

Les clubs font l'objet d'une **contractualisation** entre la Ville, les parents, les enfants et l'Education Nationale : une cérémonie de signature des contrats est prévue suite à la mise en place des clubs, autour d'un grand goûter, donnant un air de fête et de convivialité. Une cérémonie de clôture récompense tous les enfants de leurs efforts et de leur assiduité;

Il faut noter que les enfants et leurs familles sont fiers et honorés de rencontrer à ces occasions le Maire ou ses représentants.

Ces cérémonies permettent de valoriser l'effort des parents et des enfants pour mieux réussir à l'école, de prendre en compte leur implication et leur investissement.

Comme dans tout contrat, chacun a des droits et des devoirs et s'engage ainsi par cette signature à les respecter.



Cérémonie de signature des contrats à l'école des Cannes (15/01/2014)

## Renforcement de l'intérêt pour la lecture, le plaisir de lire et la promotion des livres

- Chaque enfant est abonné au mensuel « Pirouette ». Ces revues sont exploitées dans le temps des clubs, à la maison en famille et parfois même à l'école.

- La participation au « Prix des Premières Lectures » : ce prix, organisé par l'association « Prix des premières lectures » en étroite collaboration avec l'APFEE et le soutien de mécènes, propose aux enfants des clubs « Coup de pouce » quatre ouvrages jeunesse sélectionnés au niveau national.

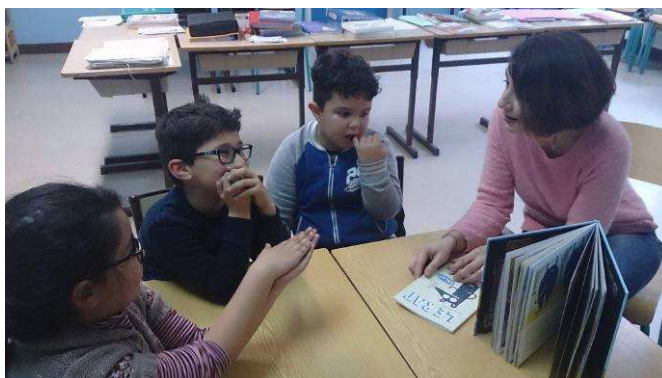
Cette manifestation contribue de façon ludique (des jeux accompagnent les livres) et éducative à favoriser le goût de la lecture. Elle implique les enfants dans une action authentique, motivante et fédératrice au niveau national et y associe leurs parents.

Le livre lauréat a été offert à tous les enfants des clubs ravis et fiers d'avoir élu le « bon livre ».

- Un cahier de vacances a été remis à chaque enfant par le DRE afin d'encourager la poursuite des efforts en famille durant l'été.

- **Nouveauté** : Les clubs sont heureux d'avoir une marraine impliquée dans la promotion de la lecture, car elle est elle-même écrivain pour enfants : il s'agit de Mme Dominique MEMMI, auteur, entre autres, des « contes du potager » pour l'ouvrage le plus connu.

Notre marraine rencontre dès que possible les enfants dans les clubs, lit des histoires, offre ses ouvrages à chaque club, participe aux fêtes et cérémonies. Les enfants sont fiers de rencontrer un « vrai » écrivain, échangent avec elle et font la relation entre les livres et leurs auteurs.



## Formation des animateurs, coordonateurs et pilote des clubs

- La formation initiale des animateurs, des coordonateurs et du pilote est effectuée par un ingénieur APFEE : elle a trait au déroulement et au protocole des séances. Des dossiers logistiques et CD rom sont fournis afin d'étayer le travail.

- 4 jours de formation ont été dispensés par M. Yvan PETROUCHINE (APFEE région PACA)

- Le pilotage des clubs et l'assistance aux animateurs sont assurés tout au long de l'année scolaire par la Coordinatrice du DRE.

- Une formation spécifique a été organisée par le DRE, en partenariat avec l'Education Nationale, pour la mise en œuvre des clubs CLEM.

M. Jean-Pierre LECLERE, chercheur en mathématiques, Docteur en sciences de l'Education et créateur de ces clubs, est venu à Ajaccio le 4 juin 2014 afin de présenter à l'ensemble des enseignants et animateurs le bienfondé de ces nouveaux clubs. Il a également souhaité observer le fonctionnement d'un de nos clubs afin de nous faire bénéficier de ses remarques.

La formation s'est déroulée au Centre Social de Saint-Jean.



Les enseignants coordonateurs des clubs se prêtent au jeu....

## Evaluation des clubs par l'APFEE

Ce bilan est réalisé annuellement pour les clubs « coup de pouce ». Les clubs CLEM reconnus par l'APFEE seront évalués en 2015.

Cette année encore, les parents et les enfants sont satisfaits, voire très satisfaits, et reconnaissants.

L'ensemble des enseignants ayant répondu au questionnaire APFEE ont reconnu les clubs comme complémentaires de leur travail.

### Extraits enseignants :

- *Action indispensable pour les enfants qui ne peuvent être suivis à la maison.*
- *Une élève a pu apprendre à lire grâce à l'aide de l'animatrice : sans son intervention, je ne suis pas convaincue que cette élève saurait lire.*

- *Le repérage des enfants est difficile en début d'année : certains ont de réelles difficultés, mais ne correspondent pas au profil des clubs.*
- *Les parents se sont plus impliqués dans la vie de l'école et dans le suivi des enfants.*
- *Plus d'implication dans les apprentissages, plus d'autonomie et surtout de gros progrès en lecture et au passage à l'écrit.*
- *Le bien-être et le plaisir des enfants sont évidents.*
- *Les améliorations en lecture sont notables.*

#### Extraits parents :

- *Mon fils a un meilleur comportement, communique davantage, a l'esprit plus ouvert, a pris confiance en lui.*
- *Je suis très satisfait du coup de pouce clé : merci à toute l'équipe !*
- *Ma fille a plus de vocabulaire désormais.*
- *La communication est plus facile avec l'enseignant de CP. Ma fille a pris confiance en elle ; nous travaillons régulièrement la lecture.*
- *Il ne faut pas supprimer le Coup de pouce clé ! j'espère qu'il y sera encore l'année prochaine. Notre fille réussit à bien lire et bien écrire et elle a bien réussi son année.*

Les résultats montrent que **71%** des enfants sont devenus bons lecteurs, **12%** moyen lecteur et **18%** restent très faibles lecteurs ; ce qui indique **83%** de taux de réussite.

De manière générale, une amélioration a été notée concernant la confiance en soi, la motivation pour le travail, l'intérêt pour l'écrit et le rapport à l'école.

Les enfants ont grand plaisir à venir aux clubs : les devoirs faits les rassurent, ils aiment beaucoup les jeux de sons et le moment magique de la belle histoire est très attendu.

Le fait d'avoir obtenu pour chaque école un coordinateur enseignant de club est un plus pour cette action et renforce les liens avec l'école et, notamment, les enseignants repérants.

La participation parentale aux clubs demande un investissement permanent qui porte ses fruits : les parents entrent dans les salles avant la fin de la séance et écoutent souvent les histoires avec les enfants, échangent davantage avec les intervenants, parfois participent à leur manière, rencontrent plus facilement les enseignants et changent leur rapport à l'école.

Soulignons que ces clubs peuvent aussi favoriser le travail sur l'absentéisme en complémentarité de tous les dispositifs mis en place par l'Education Nationale (aide personnalisée, soutien scolaire).

Afin d'améliorer notre intervention et de mieux la mesurer, nous avons mis en œuvre avec l'Education Nationale une fiche « constat de départ » et une « constat de fin » remplies par l'enseignant de l'enfant : elles mettent en lumière les points à travailler avec chaque enfant sur le plan scolaire et comportemental et d'en mesurer les écarts.

Les clubs sont aussi parfois le révélateur de problématiques familiales lourdes qui seraient passées inaperçues sans l'intervention du DRE. Une forme plus complexe de soutien à l'enfant et à sa famille se met alors en place (psychologue, orthophoniste, actions éducatives avec l'aide de l'assistante sociale...)

**Le coût des clubs reste élevé : environ 1000€ par enfant sur l'année ; mais devant les très bons résultats et l'impact de cette action sur les enfants et les familles, les demandes croissantes des écoles, il est primordial d'investir encore davantage pour une meilleure prévention de l'illettrisme et de l'innomérisme.**

## **2/ Aide aux devoirs dans les centres sociaux :**

- **28** enfants inscrits au DRE sont accueillis après l'école dans les Centres sociaux pour un atelier de soutien périscolaire conventionnel.

Bon nombre d'enfants ayant bénéficié des clubs « Coup de pouce » poursuivent dans un autre cadre l'aide aux devoirs. D'autres sont inscrits directement par les familles, orientés par le DRE ou l'école. Cette aide se déroule après la classe et contribue à accompagner les enfants dont les parents, pour une raison ou une autre, ne peuvent en assumer la tâche.

## **3/ Inscriptions ALSH :**

Ces actions sont menées lorsque l'enfant a besoin d'activités de loisirs en dehors de son cadre familial, dans un cadre collectif. Outre les activités ludiques, il accède aussi à un environnement social réglementé et structurant.

Les inscriptions sont facilitées pour les familles et souvent prises en charge financièrement par le DRE.

**23** enfants ont bénéficié de cette orientation.

## **4/ Orientations vers les activités des centres sociaux :**

**74** demandes ont été établies et honorées pour que certains enfants puissent sortir de leur cadre familial et avoir accès à des activités de loisirs extérieures.

L'accès à ces activités sont d'un prix minime (10€ l'année, voire parfois gratuites dans certains cas).

Ces orientations ont les mêmes objectifs que précédemment : avoir accès à des activités d'éveil, de sport ou de culture, trouver un épanouissement personnel complémentaire à la famille et à l'école. Outre les activités ludiques, l'enfant accède également à un environnement social réglementé et structurant.

## ACTIONS SOCIALES

46% des actions

De manière générale, la majorité des actions s'effectue sur les quartiers Cannes/ Salines, dans une proportion de **89%**, répartie entre **52%** pour les Cannes et **38 %** pour les Salines.

La démographie importante de ces quartiers, la situation économique des ménages et la présence d'une assistante sociale du DRE depuis 5 ans explique ce taux, qui se trouve conforté par le marquage en zone prioritaire sur les Salines.

Le deuxième secteur totalise **11%** des actions sociales (**10,5%** pour Saint-Jean et **0,5%** pour les JDE).

L'objectif de renforcer l'accompagnement individuel s'est stabilisé, conformément à notre projet de privilégier la qualité du travail auprès des familles.

Comparées à 2013, les actions se déclinent ainsi :

- -10 pour les aides à la restauration scolaire,
- - 43 pour les aides financières,
- +2 effacements de dettes cantine et bons cadeaux de Noël,
- - 3 pour l'accompagnement dans les démarches administratives,
- -12 pour l'accompagnement avec partenaires,
- -16 pour les séjours de réconciliation (organisés par la FALEP),
- + 49 pour le soutien et l'accompagnement à la parentalité.

**Ces chiffres montrent une diminution significative des aides matérielles cette année en raison de l'incertitude budgétaire et à l'absence de Budget Supplémentaire de la Caisse des Ecoles. Cette baisse des aides n'est évidemment pas en adéquation avec la croissance de la précarité.**

**L'augmentation des actions de soutien à la parentalité s'explique par de nouveaux projets.**

Les domaines d'intervention (socioéducative, sociale, sanitaire et culturelle) s'imbriquent assez souvent pour converger vers une évaluation sociale et éducative complète. Le suivi global permet d'ouvrir le projet individuel sur d'autres champs de l'action sociale.

L'objectif principal de ce dispositif est d'aider l'enfant en favorisant son épanouissement, sa réussite scolaire, son insertion sociale en essayant de prévenir de toute forme de rupture.

Conformément aux instructions nationales et locales, l'équipe du DRE oriente, autant que nécessaire, vers les partenaires dès lors que la problématique relève de leurs champs de compétence, souvent de droit commun. Ainsi, **67 %** des familles ont été orientés vers le droit commun.

### 1/ Les rencontres DRE / familles après les EPS :

Le travail social nécessite rencontres, rendez-vous, visites à domicile.

Ces échanges réalisés par les travailleurs sociaux (assistante sociale du DRE et éducateurs spécialisés de la FALEP) permettent de déterminer la nature du parcours de réussite à mettre en œuvre ainsi que le type d'actions à mener suivant la problématique particulière de chaque famille.

Ce travail d'accueil et d'écoute représente **60%** de travail complémentaire aux actions menées par les acteurs sociaux, témoignant de leur présence active auprès des familles, en amont et durant les parcours de réussite mis en œuvre.

Ce travail « d'allers vers » le public, favorise tout au long des parcours la prise en compte des attentes des familles et la reconnaissance de leur pouvoir d'agir comme levier essentiel de la coréalisation et de la co-construction des projets personnalisés.

## **2/ Les aides matérielles :**

- Pour l'accès à la cantine et parfois effacement de dettes, acquérir des vêtements de sports et, cette année, des bons cadeaux de Noël pour les enfants les plus démunis : **52%** des actions sociales (après enquête de l'assistante sociale).
- A l'occasion des fêtes de fin d'année dans les centres sociaux de Saint-Jean et des Cannes, le DRE a participé au financement des fêtes et achats des cadeaux pour les enfants.
- Les accompagnements pour les démarches administratives et autres accompagnements avec les partenaires : **21%** des actions sociales

## **3/ Le suivi des familles :**

- Les séjours de réconciliation : **4%** des actions sociales.

Pendant 2 ou 3 jours, parents et enfants se retrouvent dans un centre de séjour de plein air et encadrés par le tandem FALEP/DRE. Ces séjours ont pour objectif de rapprocher parents et enfants, de jouer ensemble et de travailler sur le cadre éducatif des enfants lorsque celui-ci semble défaillant : **14** enfants ont bénéficié de ces séjours les 24 ,25 et 26 février 2014.

- L'accompagnement et le soutien à la parentalité : **24,5 %** des actions sociales.

Si toutes les actions précédentes relèvent d'une certaine manière d'un soutien à la parentalité, quelques familles nécessitent un suivi personnalisé plus soutenu afin de mieux révéler leurs compétences auprès de leurs enfants et de régler certains problèmes personnels qui pourraient nuire à leur fonction parentale.

Ces actions, plus délicates et plus longues, qui pénètrent l'intimité des familles sont souvent organisées en partenariat.

Ces interventions se situant en complément des dispositifs existants (cadre posé par la loi), il faut gagner la confiance des parents et leur totale adhésion. Rien ne les contraint à souscrire aux propositions du DRE. Il faut parfois toute la persuasion et la conviction de l'équipe du DRE pour amener certains parents à accepter des propositions d'aides et de soutien et travailler, ainsi, dans une relation de confiance.

Pour le suivi social individualisé, le DRE a fait le choix d'une intervention conjointe assistante sociale DRE, éducatrice de la FALEP et animateurs des centres sociaux. Cette coopération est particulièrement utile au soutien à la parentalité. On entend par soutien à la parentalité, un accompagnement des familles sur le long terme afin de leur permettre de retrouver leur rôle principal de parent rassurant, cadrant et bienveillant.

L'implication des parents, parce qu'ils sont les principaux acteurs, dans cet ensemble partenarial, est plus que nécessaire si l'on souhaite obtenir une amélioration de la situation de l'enfant et donc de la famille, et donner du sens aux actions.



La mise en place d'un maillage relationnel fort est indispensable, d'autant plus que certaines orientations préconisées sont parfois difficiles à « entendre » pour des parents. C'est là que se situe l'accompagnement à la parentalité : aider le parent à faire face, à comprendre les orientations, les besoins de l'enfant pour une évolution positive.

L'adhésion des familles est possible grâce à un travail de proximité (visite à domicile, rendez-vous dans les locaux du DRE ou dans les Centres sociaux...) inscrit dans la continuité et la régularité. A chaque étape, les compétences parentales sont valorisées.

**Il advient toutefois, malgré tous les efforts, des échecs dans cet accompagnement : certaines situations trop préoccupantes ont été relayées auprès de la CRIP (5 signalements en 2014)**

## **Activités collectives au sein de l' « Espace Parents » DRE : Soutien à la parentalité**

**La parentalité étant un concept sans modèle explicite, est donc délicat à soutenir**  
**Aussi, nous nous efforçons d'agir en accompagnant de façon respectueuse les parents eux-mêmes dans leurs rôles et responsabilités afin qu'ils deviennent co-créateurs des réponses aux questions qu'ils se posent (soutien dans leurs projets) en mettant à disposition des lieux et des temps pour se rencontrer, échanger, se ressourcer, découvrir à être de meilleurs supporteurs pour leurs enfants.**

### **PROJET 1 : OUVRIRE L'ÉCOLE AUX PARENTS (Financement CAF-REAAP)**

Pour avoir travaillé comme assistante administrative du directeur de l'école des Cannes et en ayant côtoyé, renseigné de nombreux parents dans le cadre de cette fonction, Mme Sophie CLEMENT a proposé au DRE ainsi qu'au directeur de l'établissement, une action de soutien dans la fonction de parents d'élèves et de renforcement des liens entre les familles et l'école. Le projet « Ouvrir l'école aux parents » a donc été travaillé en partenariat avec **l'école des Cannes** et mis en œuvre le 5 novembre 2013 et ce pour une période indéterminée, car les groupes de parents volontaires peuvent se renouveler.

#### **Diagnostic :**

Des enfants en difficulté à l'école, des parents qui ne comprennent pas l'école avec laquelle ils n'ont pas ou peu de liens ; ces parents bien souvent démunis face à l'école éprouvent de réelles difficultés à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Un soutien dans leur rôle éducatif leur est ici proposé.

**12** parents ont participé à l'action

#### **Objectifs :**

- Contribuer à l'égalité des chances à l'école ;
- Apporter accueil, écoute, soutien, orientation ;
- Favoriser l'échange, l'entraide et la solidarité entre parents d'élèves ;
- Changer le rapport et le regard envers l'école et les apprentissages ;

- Intégrer les parents dans la vie scolaire par une production d'outils (fiches techniques) rédigés en plusieurs langues (français, corse, arabe et portugais). Cette production pourrait être validée par l'Education Nationale et diffusée dans d'autres établissements.

**Fonctionnement :**

De 13h30 à 16h00 chaque lundi et mardi, dans le local « Espace parents » du DRE.

Ateliers par groupe de 6 personnes

**Contenu des ateliers pour chaque groupe:**

- L'école et ses intervenants.
- Une journée à l'école.
- Les apprentissages scolaires.
- Le travail à la maison.
- La participation à la vie de l'école.
- Les différentes formes d'évaluation, les dispositifs d'aide et de remédiation scolaire.
- Autour de l'école.
- Découverte de la culture corse.

**Intervention de personnes ressources :**

Nom Prénom	Qualification et ou Expérience	Statut	Rôle
CLEMENT Sophie	AVSI ADPEP Secrétariat école des Cannes Animatrice Coup de pouce	Vacataire Ville d'Ajaccio	Animatrice des ateliers
Mme MARTI	Enseignante CP	Fonctionnaire E.N	Intervenante ponctuelle
M. MILCENDEAU	Directeur de l'école des Cannes	E.N	Intervenant ponctuel
Mme NUNZI	Enseignante RASED	E.N	Intervenante ponctuelle
Mme RICCI	Coordinatrice DRE	Titulaire, Ville d'AJACCIO	Intervenante ponctuelle
Melle BERETTI	Assistante sociale DRE	Titulaire, Ville d'AJACCIO	Intervenante ponctuelle

## RESULTATS ATTENDUS ET REALISES

- Une véritable dynamique de groupe créée par l'animatrice avec un taux de participation élevé.
- Un climat de confiance et d'ouverture entre différentes communautés.
- Une appropriation du fonctionnement et des locaux de l'école
- Une réelle motivation de devenir meilleur parent d'élève et prise de conscience de la coéducation avec l'école.
- Des post-it, de nouvelles consignes et objectifs collés sur les réfrigérateurs à la maison.
- De riches débats sur la laïcité, la violence et les jeux dangereux à l'école, la valeur « travail » : des échanges qui ont permis aux différentes communautés de se comprendre avec une répercussion sur leurs enfants (dixit le directeur de l'école)
- Les explications des maîtres spécialisés, de l'assistante sociale, de la coordinatrice DRE ont dédramatisé leur intervention lorsqu'elle s'avère nécessaire.
- Aborder l'efficacité de la MDPH, du CAMSP, de l'orthophoniste lorsque nécessaire a permis aux mères de se sentir plus en confiance vis-à-vis de ces institutions et ont pu s'y rendre.
- Des mères décidées à s'inscrire aux prochaines élections de parents d'élèves, à participer aux sorties scolaires, à la coopérative.
- Une entraide s'est instaurée entre les mères : Covoiturage, aide aux devoirs...
- Une mobilisation des ressources lorsqu'une mère se trouve en difficulté éducative.
- Des fiches-outils réalisées avec leurs propres mots avec l'intention de partager leur expérience avec le plus grand nombre : une présentation de leur travail au micro et en public.
- Un meilleur rapport à l'école, aux institutions et à la société en général.

**Les résultats répondent à nos attentes et s'inscrivent dans un réel contexte d'égalité des chances et de soutien à la parentalité ;**

**Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage. Ce projet a eu le mérite de réunir des femmes qui s'ignoraient à la grille de l'école, de générer entraide et répercussions sur leurs enfants.**

**Le projet s'est étendu aux parents de l'école Jérôme SANTARELLI mais se déroule dans le local « espace parents » du DRE.**

## PROJET 2 : CLUB COUP DE POUCE PARENTS (Financement CAF-REAAP)

Ce projet a été travaillé initialement en partenariat avec le directeur de l'école Jérôme SANTARELLI. Il a été élaboré dans un souci de complémentarité des clubs « Coup de Pouce » enfants pour certains des parents non ou peu francophones, qui peinent à suivre la scolarité de leurs enfants.

Il doit réunir des parents souhaitant conforter leur maîtrise de la langue française écrite et orale de manière ludique, afin de suivre plus efficacement la scolarité de leurs enfants. Ainsi l'action menée auprès des enfants se trouve renforcée dans leur environnement.

L'action s'est étendue à d'autres parents volontaires issus de l'école ou inscrits au centre social des Salines, devenu partenaire de l'action. Ce partenariat a cessé à la rentrée 2014, car le centre social des Salines propose des cours de français avec le GR.ETA.

Mme Souad GIORGI, déjà professeur ELCO, formée en FLE, est chargée de l'animation de ces ateliers de langue.

**14** parents se sont inscrits à cette action, qui s'est finalement déroulée dans les locaux de l'école pour des raisons pratiques.

### Résultats attendus et réalisés :

- Des parents heureux et fiers de participer à l'atelier.
- Une prise de confiance vis-à-vis de la langue.
- Des progrès en lecture et écriture (à conforter encore pour la majorité) : ex : savoir compléter un formulaire, faire les courses, inscrire son enfant et comprendre le fonctionnement de l'école, dialoguer avec les enseignants.....
- Des réflexions : la solidarité en France, pourquoi vivre en France ?
- Impacts sur la scolarité des enfants : plus d'attention et des efforts de soutien.
- Fierté des enfants de voir leurs parents faire des efforts pour eux (valorisation des parents)
- Un meilleur rapport à l'école, aux institutions et à la société en général.

### Difficultés rencontrées :

- La mixité hommes/femmes a suscité plusieurs débats : nous avons tenu à respecter le principe de laïcité et de mixité et à ne pas organiser deux groupes distincts. A noter que le papa intéressé est tombé gravement malade, mais a repris à la rentrée de 2014.
- Les mères portugaises et polonaises n'ont pu s'intégrer durablement au groupe pour des raisons d'horaires de travail.
- Pour les étrangers communautaires, difficulté d'apprendre avec une personne qui ne parle pas leur langue.

### Impacts :

- Du lien social s'est créé en plus de l'apprentissage.
- Renforcement des liens avec l'école.
- Renforcement du travail sur les manuels scolaires (meilleure compréhension avec les enfants).
- Production d'une réalisation écrite par le groupe sur la thématique de leur choix.
- Intervention si possible dans les clubs « Coup de pouce » pour lire des histoires aux enfants.
- Multiplication du projet dans d'autres écoles avec un autre animateur et plus ciblé sur un public portugais.

## PROJET 3 : SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE (Financement ASV)

**Ce projet se trouve à mi-chemin entre le volet « soutien à la parentalité » et le volet « santé ». Il a été réalisé en partenariat avec l'Atelier Santé-Ville, avec l'intervention d'une psychologue clinicienne ayant une bonne connaissance du travail pluridisciplinaire et de l'approche globale d'une famille. Il s'est déroulé dans l'Espace parents DRE.**

### DIAGNOSTIC :

Certains parents adhérents au DRE sont fragiles et fuient les services médico-sociaux. Le DRE apparaît alors comme l'interlocuteur privilégié face à des problématiques d'ordres sociaux, éducatifs, sanitaires et psychologiques.

### OBJECTIFS :

- Renforcer la fonction éducative afin de permettre une meilleure autonomie.
- Libérer la parole à partir du savoir et des expériences des parents : mise en mots de préoccupations communes.

- Pas de thérapie, ni de mode d'emploi, mais apports d'outils nécessaires afin que chacun mène sa propre réflexion, entrevoie des pistes pour améliorer les relations parents/enfants
- Appréhender la famille dans sa globalité (approche systémique)

#### EVALUATION DE L'ACTION :

Se référer page 14 au bilan de l'Assistante Sociale du DRE.

### PROJETS 4 ET 5 : ATELIERS DU PARTAGE ET ATELIERS DU SAVOIR

Ces actions sont réalisées en partenariat avec le Centre social des Cannes ;

« **Les ateliers du partage** » : action parents/enfants : **7** mères et **13** enfants ont participé chaque mercredi matin.

#### DIAGNOSTIC :

L'équipe du DRE et celle du centre social a repéré des mères isolées ayant des difficultés à sortir de la maison.

#### OBJECTIFS :

- Permettre aux mères de sortir de leur environnement quotidien et de rompre leur solitude.
- Créer un moment privilégié autour d'animations de créations manuelles entre ces femmes, mais aussi avec leurs enfants.
- Ouvrir la discussion, le dialogue autour de leurs expériences communes, leur vécu, leurs ressentis.
- Travailler l'estime et la confiance en soi en révélant les capacités de chacun.
- Créer une dynamique de groupe.

#### EVALUATION DE L'ACTION :

Les objectifs ont été atteints dans la mesure où les familles avaient plaisir à se retrouver de manière régulière, à échanger et à créer ensemble.

Certaines situations ont été débloquées en libérant la parole et en s'appuyant sur les compétences collectives. Et du lien social a été créé.

« **Les ateliers du savoir** » : action parents (les nouveaux rythmes scolaires ne permettent plus les activités parents/enfants le mercredi matin).

Ces nouveaux ateliers ont été mis en place en fin d'année 2014 : ils sont animés par les mères elles-mêmes en fonction de leurs envies et de leurs compétences (envie de coudre, de cuisiner, se faire belles...). Elles seront évaluées l'an prochain mais connaissent déjà un grand succès.

## PROJET 6 : SORTIES EN FAMILLE

### Diagnostic :

Des liens parents/enfants à renforcer dans le cadre du soutien à la parentalité.  
Des familles qui sortent rarement de leur quartier.

### OBJECTIFS :

- Recréer du lien entre parents et enfants.
- Favoriser le lien social entre les parents et entre les enfants.
- Permettre aux familles de sortir de leur environnement quotidien.
- Sortie ludique et éducative : découverte de la nature et d'animaux.
- Renforcer le rôle éducatif des parents.

### DEROULEMENT :

Une journée à la ferme pédagogique d'OLVA près de SARTENE, en bus, avec un pique nique préparé par chaque famille.

7 familles ont participé, soit 25 personnes (18 enfants et 7 mamans), encadrées par l'équipe entière du DRE.

### EVALUATION DE L'ACTION :

Pour la plupart des familles, c'était la première fois qu'elles quittaient leur domicile : elles étaient donc émerveillées par les paysages corses et heureuses d'échanger entre elles (même si certaines communautés ont du mal de se mélanger). Les enfants ont montré de l'intérêt pour les animaux, ont bien participé aux activités proposées, se sont impliqués dans les tâches données et il y a eu interaction entre les grands et les petits.

Nos observations ont ouvert de nouvelles pistes de travail :

- Hygiène.
- Cadre éducatif.
- Nutrition.
- Accès aux sports.



D'autres sorties sont prévues mensuellement pour l'année 2015.

## ACTIONS SANTE

12,5% des actions

Les dossiers relevant du champ sanitaire sont pris en charge par les médecins scolaires. Dans la plupart des cas, il s'agit, après consultation, d'orienter l'enfant vers un spécialiste, parfois de prendre les rendez-vous en collaboration avec la famille, et également de prendre en charge certaines dépenses (lunettes, soins divers...). Il s'agit, assez souvent, de soutenir la famille pour leur faire comprendre la nécessité d'un bilan, d'un suivi et de mener à bien les préconisations de soins. Le parcours prend fin lorsque la famille a pris totalement en charge la santé de son enfant.

Il se peut, également, que pour des situations complexes et d'enfants en danger, des réunions soient nécessaires entre plusieurs acteurs (enseignants, médecin scolaire, travailleurs sociaux, parents) pour mettre en œuvre un protocole médical.

Enfin, lorsque cela ne suffit pas, les cas sont transmis aux opérateurs de droit commun (PMI, CRIP).

**36** actions d'orientation pour des soins psychologiques concernant des parents. (Cf. bilan de l'AS DRE).

**60** actions d'orientation pour soins, actions collectives de prévention et d'éducation à la santé et au bien-être :

- Dépistages orthophoniques (3 séances prises en charge par la FALEP et 2 par le DRE) : **21** enfants (repérés par l'Education Nationale) et leur famille ont bénéficié de ces dépistages ; des comptes-rendus médicaux ont été adressés aux familles et aux enseignants repérants (avec l'accord des familles) : **80%** des enfants ainsi repérés ont eu accès aux soins orthophoniques.
- Atelier cuisine avec une diététicienne (action menée par la FALEP).
- **19** enfants ont été orientés vers des structures de soin : CAMSP, CMPP, ARCADIA, nutritionniste.
- Participation aux deux « Mini Raid Santé Urbain », organisé par l'Atelier Santé Ville, le premier au Centre social des Cannes, le second au Centre social des Salines.

### MINI RAID URBAIN SANTE : 28 29 et 30 avril – 22, 23, et 24 octobre 2014

Dans le cadre du diagnostic effectué pour lors du Contrat Local de Santé, quatre thématiques prioritaires ont émergé :

- Actions de prévention en matière d'hygiène de vie enfants et familles ;
- Actions pour réduire les comportements à risques chez les jeunes ;
- Favoriser l'accès aux soins ;
- Favoriser le bien vieillir pour les séniors.

Les familles adhérentes au DRE et volontaires participent volontiers à ces jeux éducatifs.

Les interventions du DRE sont à destination d'un public fragilisé ; elles opèrent toujours de manières transversale et partenariale, en s'appuyant sur des services proposés, et toujours en complémentarité du droit commun.

Partant du postulat qu'un enfant ne peut réussir à l'école si un problème de santé n'est pas résolu, nos actions prennent toute leur mesure.

Ainsi, la santé et le bien-être des enfants et de leur famille est une part entière de nos missions sous-tendues par l'amélioration de l'environnement de l'enfant, lui permettant ainsi un meilleur épanouissement.

## ACTIONS SPORTIVES

7% des actions

Ces orientations permettent à l'enfant, d'une part, de pratiquer une activité physique avec des règles de conduite en groupe et, d'autre part, d'accéder à un domaine où il peut exprimer son bien-être ou son mal-être.

Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer ; ainsi, lorsqu'un enfant désire fortement intégrer un club sportif, nous en facilitons l'accès et il est bien fréquent que nous prenions en charge le montant des licences sportives et des vêtements nécessaires.

L'orientation se fait lorsque la famille n'a pas fait la démarche vers une association ou un club sportif pour diverses raisons (sociales ou financières la plupart du temps) et que l'enseignant repérant peine à canaliser l'énergie de l'enfant ou, au contraire, le trouve trop introverti.

**C'est également un moyen pour rentrer en relation avec certaines familles et tisser des liens de confiance avant d'entamer un suivi social plus global.**

54 enfants<sup>5</sup> ont été orientés et ont eu accès à une activité sportive dans un club sportif financé par la Ville (CUCS) ou vers une association ou Centre social proposant diverses activités, en respectant le désir de l'enfant pour un meilleur résultat.

6 enfants ont bénéficié de la prise en charge financière de leur licence sportive.

11 enfants ont bénéficié de l'activité piscine le mercredi matin en partenariat avec le centre social des Salines.

Les efforts de certains enfants ont été récompensés car ils ont été intégrés dans des clubs sportifs en vue de compétition et de manière gracieuse par le club : ainsi, réussite et mérite sont récompensés.

**Ces chiffres ne tiennent pas compte de toutes les activités sportives pratiquées par les Centres sociaux auxquels adhèrent les enfants inscrits au DRE. Ainsi, sur 74 orientations dans les Centres sociaux, bon nombre pratiquent un sport.**

---

<sup>5</sup> Ce chiffre ne prend en compte que les orientations spécifiques sport lors des EPS



## LES ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIR EDUCATIF

16% des actions

L'accès à la culture ou au loisir éducatif est bien souvent vécu, pour les familles suivies par le DRE, comme un « luxe » inaccessible ou bien, trop lointain au regard des problématiques quotidiennes rencontrées.

L'équipe du DRE tente donc de lever ces freins et ses barrières en mettant en œuvre une offre d'accès d'une part par la gratuité ou une modeste contribution, et d'autre part par un accompagnement des enfants et de leur famille, contribuant à reconnaître les parents comme éducateurs premiers de leurs enfants.

Ces actions visent également à favoriser de nouveaux liens entre parents, enfants, institutions et organisateurs, sans négliger le plaisir de « faire ensemble » et de changer les regards sur le monde autour d'activités inhabituelles.

Afin de promouvoir le cinéma « jeune public » d'accès gratuit dans les médiathèques de la Ville, des flyers ont été distribués dans plusieurs écoles.

74 familles ont été orientées vers les trois centres sociaux : leurs activités respectives diversifiées en matière de loisirs créatifs (arts plastiques, organisation d'évènements...), accompagnement vers la culture (musée, cinéma, médiathèque, accès à l'informatique...) assurent un accès régulier à ce type d'actions.

### PROJET 1 : LIRE EN FAMILLE (Financement CAF-REAAP)

Initiée en 2012 en partenariat avec l'école maternelle des Cannes et l'association « Lire et faire lire », cette action a été totalement encadrée par le DRE en 2013 avec une animatrice vacataire. Elle s'est poursuivie en 2014 pour une première partie dans les locaux du DRE et, à la rentrée 2014, à la médiathèque de Saint-Jean, en partenariat avec la Direction de la Culture de la Ville.

Le choix des familles se fait toujours dans un souci de prévention lorsqu'un enfant présente des difficultés de langage dès la maternelle.

Il est évident que la fratrie, qu'elle que soit sa composition (plus grands ou bébés) est acceptée aux séances afin que le parent puisse être présent. On peut dire que cette diversité fait également la richesse du groupe



#### **Objectifs :**

➤ Inciter les mamans présentes à lire à la maison des histoires à leurs enfants (dans leur langue d'origine si le français n'est pas facile), le tout étant de faire accéder les enfants aux histoires, à l'imaginaire, à la poésie.

➤ Quant aux enfants, l'objectif est de les placer dans un bain de langage, de leur faire reformuler les histoires, de les transcrire en dessins afin de vérifier la compréhension du sens des

mots et des phrases. Les grands frères ou grandes sœurs, les mamans sont invités à lire également (dans la limite de leurs possibilités) ce qui les valorise énormément.

### **Organisation :**

- 1 animatrice formée par l'association « Lire et faire lire » et professeur d'arts plastiques en retraite (janvier-juin 2014), puis une animatrice « coup de Pouce » de novembre à décembre 2014.
- Chaque mercredi matin suivant le rythme scolaire de 10h à 12h au DRE (1<sup>er</sup> semestre)
- Chaque mercredi après-midi : Médiathèque Saint-Jean (2<sup>ème</sup> semestre).
- Séance de lecture adaptée aux enfants, avec reformulation des mots et des phrases pour une meilleure appropriation du sens.
- Chacun lit à son tour, parents et enfants.
- Restitution en images (dessins, peinture) de ce qui a été compris de l'histoire.

### **Evaluation :**

7 familles ont bénéficié de cette action durant le premier semestre, 6 familles pour le deuxième semestre : les mères se sentent en confiance et malgré parfois la barrière de la langue, s'expriment volontiers à la fois par la parole et par le dessin. Parfois même trop : l'animatrice apprend aussi à ces mères à laisser s'exprimer leur enfant, à les encourager à l'autonomie.

Les mères commencent à lire des histoires à la maison. Les enfants, petits et grands viennent également volontiers : ils aiment tous les histoires, ils apprennent des mots nouveaux, ils font la différence entre le langage parlé et le langage écrit ; ce bain de langage est complémentaire de l'école. La restitution des histoires en images développe une forme de langage, celui de l'imaginaire et de la créativité.

## **PROJET 2 : CLUB LANGAGE/ ECOLE MATERNELLE LORETO – Falép / DRE**

### **Constat :**

Certains élèves de grande section maternelle présentent des difficultés d'expression orale, de manque de confiance en eux qui peuvent laisser présager des difficultés en CP.

### **Objectifs :**

- Consolider la maîtrise du langage.
- Susciter l'envie de raconter, de libérer l'expression.
- Accéder à un langage plus riche.
- Manipuler correctement un livre.
- Savoir reformuler avec ses propres mots.

Cette action s'est déroulée sous forme d'ateliers d'une heure, après l'école et dans les locaux de l'école (les parents ne sont pas présents). Elle a été animée par une enseignante de maternelle bénévole en retraite.

5 enfants ont bénéficié de ce club innovant en maternelle et ont réalisé de vrais progrès en expression orale.

## PROJET 3 : ATELIER THEATRE

Ce projet a été initié en complément des clubs « Coup de Pouce » de l'école Saint-Jean 3

### **Contexte :**

Suite à la rencontre avec M. François BACKLANDT, professeur de théâtre et directeur de la compagnie « Méli-Mélo », le DRE a souhaité de mettre en place un projet d'activité théâtrale pour une dizaine d'enfants adhérents au dispositif.

### **Diagnostic :**

La Coordinatrice a eu l'occasion de rencontrer de nombreux enfants en difficulté face au langage et, notamment, dans la manière de reformuler une lecture ou une histoire entendue ; des enfants peu sûrs d'eux-mêmes ou au contraire ayant difficulté à canaliser leur énergie.

### **Objectifs :**

- A travers cette activité, permettre aux enfants de faire un lien entre l'écrit et le langage.
- Travail d'acquisition sur le langage verbal, corporel en lien avec l'écrit ou l'image.
- Développer la maîtrise des émotions, de la créativité.
- Savoir jouer avec son corps.
- Apprendre à travailler en groupe.

### **Déroulement :**

Au Centre social de Saint-Jean, les mercredis de 14 à 16h avec un groupe de 10 enfants maximum.

### **Evaluation :**

11 enfants ont bénéficié de cet atelier et ce fut une réussite pour l'ensemble du groupe : prise de parole en public, meilleure confiance en soi et meilleur rapport au corps dans l'espace. Une petite représentation a eu lieu lors de la cérémonie de clôture des clubs « Coup de Pouce ».

## PROGRAMME PREVISIONNEL 2015

### **1/ COORDINATION DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN :**

Poursuite des actions concertées et cohérentes en partenariat élargi.

### **2/PARCOURS INDIVIDUELS DE REUSSITE EDUCATIVE :**

#### **ACTIONS SOCIOEDUCATIVES**

#### **1/Mise en place de 6 clubs CPC et CLEM (premier semestre):**

- 5 CPC dans les écoles élémentaires (1 Salines6, 1 Candia, 1 JDE, 1 Cannes et 1 Saint-Jean)
- 1 CLEM (1 à Candia).

Nous espérons, vu la demande des écoles, pouvoir doubler le nombre de clubs à la rentrée de 2015.

**2/ Participation au concours « Prix des premières lectures »** organisé par l'APFEE et en direction de chaque club Coup de Pouce.

**3/ Poursuite et régulation de la formation des intervenants et animateurs des clubs par l'APFEE.**

**4/ Ouverture de clubs langage dans les écoles maternelles volontaires** (avec le soutien logistique de l'APFEE). En complément des clubs « Coup de Pouce » et CLEM, les CLA (véritables clubs de prévention avant l'entrée au CP) verront le jour en fonction des aides financières.

**5/ Orientation pour un soutien scolaire vers les Centres sociaux municipaux**

**6/ Prévision de sorties éducatives en famille**

**7/ Poursuite des ateliers créatifs** spécifiques DRE au Centre social des Cannes (Ateliers du savoir)

**8/ Poursuite du projet « Coup de Pouce Parents »** à l'école Candia (arabe/français) ainsi qu'à l'école des Cannes (portugais/français)

**9/ Poursuite du projet « Ouvrir l'Ecole aux Parents »** à l'école des Cannes ainsi qu'à l'école de Candia (J.Santarelli)

## ACTIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

### Sport

- 1/ Poursuite du partenariat avec la Direction des Sports et le Contrat de ville** : orientations et accompagnement vers associations socioculturelles, centres sociaux et clubs sportifs
- 2/ Participation au prochain raid urbain santé et autres manifestations**

### Culture et loisirs

- 1/ Poursuite du partenariat avec le Musée FESCH** (visites parents/ enfants 2 mercredis par mois)
- 2/ Incitation et accompagnement des familles lors des spectacles « jeune public »** proposés par la Ville et autres manifestations
- 3/ Poursuite de l'atelier théâtre** avec proposition dans les écoles concernées par le DRE.
- 4/ Poursuite de l'action « lire en famille ».**

## ACTIONS SANTE

- 1/ Poursuite des actions individuelles menées avec les médecins et infirmières scolaires.**
- 2/ Reprise des actions de prévention santé individuelles et collectives** : psychologue, orthophoniste, dentiste, nutritionniste.
- 3/ Accompagnement des familles vers médecins** ou partenaires du droit commun (accès aux droits).
- 4/ Prises en charge financières**, si nécessaire, après bilan réalisé par l'assistante sociale DRE.

## ACTIONS SOCIALES

**Reconduction de toutes les missions afférentes aux travailleurs sociaux**, dans un objectif de complémentarité avec les acteurs de droit commun.

**A la lecture des actions engagées, les objectifs du DRE restent essentiellement tournés vers des effets bénéfiques pour la place des familles :**

- soutien aux compétences parentales,
- accès aux droits,
- accompagnements dans les démarches,
- écoute,
- sécurisation,
- autonomisation des familles,
- rapprochement avec les institutions notamment l'école,
- aides financières ponctuelles,
- le tout en veillant à l'évolution de l'attitude éducative des parents dans une approche globale et un esprit de bienveillance.

**La même attitude de soutien et de bienveillance se décline pour les enfants :**

- remobilisation à l'école,
- épanouissement personnel,
- accompagnement éducatif renforcé,
- autonomisation,
- confiance en soi,
- meilleure socialisation.

**Le DRE, en synergie avec les partenaires du territoire, permet de penser ensemble et de construire des parcours souples dans une pluridisciplinarité enrichissante.**

## ANNEXE

### Charte de confidentialité

#### *Préambule*

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, portant sur la programmation pour la cohésion sociale, a prévu dans ses programmes 15 et 16, la mise en place de dispositifs pour la réussite éducative.

Le dispositif de réussite éducative vise à mettre en œuvre des actions de soutien et d'accompagnement à la scolarité pour des élèves de la maternelle au lycée, en particulier pour ceux qui se trouvent dans un environnement social et culturel défavorisé.

Le dispositif de réussite éducative s'appuie sur une forte mobilisation de divers acteurs notamment, des intervenants sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels. Ces professionnels, chacun dans leur domaine de compétence, seront amenés à assurer un suivi de ces enfants en décrochage scolaire. Dans ce cadre ils devront disposer d'informations présentant un caractère confidentiel.

C'est par conséquent, dans un devoir de déontologie et de respect de la vie privée, qu'il apparaît approprié de présenter une charte de confidentialité ainsi qu'un cadre d'intervention, dont le protocole a pour ambition d'être un outil collégial, opérationnel et pratique, auxquels tous les acteurs participants du dispositif devront se conformer.

En validant ce protocole, les partenaires associés dans ce dispositif reconnaissent la pertinence d'un échange de l'information, encadré.

#### **Protocole sur l'échange de l'information et ses modalités**

La diffusion de l'information doit être utile pour la personne qui en fait l'objet.

Une information connue mais non nécessaire à la résolution du problème soulevé n'a pas à être divulguée.

L'information donnée par une institution devient une information partagée.

L'échange d'information ne peut se faire qu'au sein d'une instance opérationnelle, sur des problématiques précises.

Dans la mesure où un des membres de l'équipe pluridisciplinaire a pu constater le non-respect de ces règles concernant l'échange et l'utilisation d'une information, il pourra formuler ses observations par écrit.

#### **Les principes généraux :**

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Satisfaire ce droit est un des objectifs de l'équipe de réussite éducative, notamment dans les zones urbaines sensibles, au bénéfice des enfants issus d'un environnement défavorisé, et cela, sans se substituer pour autant aux obligations de l'Etat en matière scolaire.

Le dispositif de réussite éducative doit permettre :

- D'apporter une réponse adaptée à chaque situation individuelle.
- D'offrir une aide dans la fonction parentale, un soutien direct aux parents, en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants, tout en respectant les choix individuels.
- De développer le dialogue, la relation entre l'entourage familial et les enseignants.

### ***Le principe des actions***

Les actions du dispositif de réussite éducative, ont un caractère gratuit et laïc. Ces actions sont menées hors temps scolaire.

Le repérage des enfants et des adolescents est fait par la communauté éducative ou par les travailleurs sociaux.

### **Les objectifs**

#### **Pour les enfants de 2 à 11 ans :**

- Prévention précoce du décrochage scolaire et aide à la responsabilisation parentale.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Prise en charge financière partielle ou totale des soins ou appareillages médicaux (lunettes, prothèses ...) des enfants en grandes difficultés.
- Lutte contre l'obésité.
- Dépistage des troubles du langage.
- Soutien et accompagnement scolaire.

#### **Pour les adolescents :**

- Prévention de la délinquance par l'accès à la citoyenneté, à la culture et au sport.
- Consolider les relations parents-adolescents (point écoute).
- Lutte contre le décrochage scolaire.
- Education à la santé : sensibilisation et accompagnement des familles les plus fragiles dans l'accès aux soins.
- Lutte contre l'obésité.
- Prévention risque alcool et toxicomanies.
- Prévention I.V.G.

#### **L'équipe pluridisciplinaire est composée, entre autres et selon les besoins :**

- Du coordinateur,
- D'un assistant administratif,
- D'un correspondant de l'Inspection Académique
- D'un médecin,
- D'un psychologue,
- D'un orthophoniste,
- D'un rééducateur psychomotricien,
- D'un enseignant spécialisé (aide et intégration scolaire),



- D'un travailleur social,
- D'un éducateur sportif,
- D'un animateur culturel.

**Le coordinateur est chargé de :**

- veiller au respect du champ de compétences de chacun des membres,
- veiller au respect des règles applicables par chaque institution,
- garantir le respect du protocole d'échange d'information,
- préparer les réunions,
- s'assurer qu'un compte rendu sera établi.

**Modalité de travail**

Lors des réunions de travail, l'équipe examine et évalue les situations particulières des enfants en difficulté signalés par le directeur de l'établissement scolaire ou par un travailleur social. L'équipe élabore la mise en œuvre d'actions appropriées.

L'aptitude des accompagnateurs à assurer leur mission d'aide auprès de ces enfants requière une bonne connaissance du terrain et de l'environnement social et culturel.

Un bilan d'analyse de ces actions sera présenté au comité de pilotage

En vue d'assurer la continuité de l'action éducative de l'école, les accompagnateurs devront compter sur la collaboration des enseignants pour établir la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement.

Les signataires de la présente charte s'engagent à :

- participer au développement du dispositif de la réussite éducative,
- à mutualiser les compétences de chacun dans le but d'optimiser les conditions de réussite scolaire,
- à formaliser une évaluation objective du dispositif dans l'intérêt des familles et de le pérenniser
- à favoriser la liaison entre les parents et le corps enseignant propice à l'amélioration du suivi scolaire.

**DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE**  
**Ecole primaire des Cannes**  
**Rue Jean Chiappe – 20090 AJACCIO**  
**04.95.24.76.13**